



# uniscope

le mensuel de l'université de lausanne



montage © UNIL + Fotolia.com

## Les e-books s'invitent parmi les livres

L'UNIL est à la pointe en matière d'e-références en détenant la plus grande collection de Suisse. L'acquisition de ressources électroniques, rétro-numérisées ou natives numériques, est une préoccupation quotidienne de la BCU. (pages 2-3)

Violence envers les femmes en Suisse et aux Etats-Unis : une criminologue met en garde contre les comparaisons hâtives. [page 10](#)



Entre droit, biologie et urbanisme lausannois, plongée dans la protection des biotopes, un enjeu méconnu du développement durable. [pages 18-19](#)



Un colloque interdisciplinaire décrypte l'univers impitoyable des contes de fées. [page 21](#)



[uniscoop](#) | 2

[à la rencontre de](#) | 4

[planète UNIL](#) | 6

[mémento](#) | 11

[planète UNIL](#) | 15

[la der](#) | 20

# UNE E-BIBLIOTHÈQUE À LA POINTE

Disponibilité immédiate des ressources, recherche facilitée, coûts réduits. Les avantages des ressources électroniques ne sont plus à démontrer. Et, pourtant, les e-books peinent encore à s'imposer. Des obstacles freinent leur développement. Enquête à la BCU de Lausanne.



Dans les bibliothèques universitaires, les e-références prennent de plus en plus d'importance.

«**L**a BCU détient l'une des plus grandes collections de ressources électroniques en Suisse», lance Jeannette Frey, directrice de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. «Nous avons commencé à acquérir et recenser des e-journaux en 1999, avant même que la Confédération lance une campagne de subventionnement pour l'achat de ces ressources.» Les étudiants et les chercheurs n'ont pas tardé à manifester leur engouement. Les utilisateurs de la BCU ont très vite décelé les avantages des e-journaux et les ont adoptés. Logiquement, les e-books auraient dû suivre... Mais quelques obstacles se dressent encore sur le chemin.

## La jungle commerciale

La rétro-numérisation des livres anciens, libres de droit, est un bon moyen d'étoffer les collections d'e-références. «L'idéal serait que toutes nos ressources soient numérisées, car le monde académique en est un très gros consommateur», explique Jeannette Frey. Dans cette optique, la BCU a envoyé l'année passée quelque 100'000 ouvrages à numériser en Grande-Bretagne, dans le cadre d'un partenariat avec Google. «Nous menons également des projets internes de numérisation. Chaque centime que nous avons à disposition pour numériser, nous l'utilisons.» Le procédé reste malgré tout coûteux, aussi bien en temps qu'en argent. «L'essentiel de notre collection numérique se compose cependant de ressources natives-numériques achetées auprès d'éditeurs commerciaux». Un marché déjà complexe pour les e-journaux, qui s'avère

encore plus compliqué pour les e-books. Tout l'enjeu réside dans les modèles économiques. Par crainte d'y perdre financièrement, les éditeurs testent des systèmes de commercialisation des e-books. Achat unique, abonnement, paquets de mille titres. Les propositions de chaque éditeur diffèrent et peu d'entre elles sont vraiment intéressantes pour une biblio-

thèque universitaire. «Nous avons l'habitude de sélectionner les ouvrages un par un et de les acquérir auprès d'un libraire, raconte Olivier Simioni, spécialiste de l'achat de e-books à la BCU. Nous allons devoir nous habituer à acheter des paquets multiformes à des éditeurs ou à des intermédiaires qui proposent des plateformes électroniques.»

## « BIEN PLUS QU'UN SIMPLE LIVRE À L'ÉCRAN »



© DR

Claire Clivaz est professeure à la Faculté de théologie et de sciences des religions. Utilisatrice quotidienne des e-books, la spécialiste de l'Antiquité réfléchit de manière fondamentale à l'évolution liée à l'introduction d'un nouveau support d'écriture: «Je fais le pari que notre perception des textes religieux canonisés, tels la Bible, va être transformée radicalement par notre rapport numérisé à l'écriture.»

### Vous êtes une férue utilisatrice des e-books, quels avantages offrent-ils ?

Un e-book ouvre à des possibilités bien plus grandes que la simple mise à disposition sur écran des informations papier. Les hyperliens permettent de convoquer d'autres textes dans le texte, de faire appel à des images, des vidéos, des encyclopédies. Ce nouveau support d'écriture nous fait passer d'une argumentation linéaire à une logique associative.

### Selon vous, les e-books pourraient-ils à l'avenir remplacer les livres imprimés ?

L'e-book connaît un succès plutôt lent. Mais, à mon sens, il y aura un démarrage extrêmement rapide, dès

que le pouvoir d'achat sera entre les mains des générations qui grandissent avec l'ordinateur. Je peux comprendre la perplexité des éditeurs à quitter le monde du papier et la nostalgie que certains lecteurs éprouvent déjà du papier. Comme chercheuse, je retrouve là les étapes d'une évolution que je connais bien: dans l'Antiquité, passer de l'écriture sur rouleau à un livre qu'on tient en main a bouleversé l'histoire des idées. Sentiment de perte et renouvellement de la pensée avancent de pair dans ce genre de transition.

### Lisez-vous également des e-books en dehors de vos lectures professionnelles ?

Oh oui ! Qu'il est plus agréable de consulter le journal *24 heures* dans sa nouvelle formule en ligne, plutôt que dans sa version papier, dont on ne sait jamais que faire après la lecture !

### Que pensez-vous des tablettes de lecture ?

Aux Etats-Unis, on peut acheter de nombreux livres dans mon champ de recherche sur papier et sur Kindle... Comme chercheuse, j'ai depuis l'Europe encore trop peu d'accès à des ouvrages sur Kindle et je me désole de ne pas avoir accès à temps à telle ou telle information.

*Propos recueillis par Aurélie Despont*

## TESTER L'E-READER À LA BCU

Depuis le 22 septembre 2009, la BCU de Dornigny et de la Riponne propose de tester quatre modèles de tablettes de lecture Amazon Kindle DX. « Nous sommes curieux de savoir si la venue d'un bon e-reader va faire changer le rapport des utilisateurs aux e-books, explique Jeannette Frey, directrice de la BCU. Nous observons les comportements et les besoins de nos usagers pour savoir comment y répondre. » Tous les curieux des nouvelles technologies sont invités à essayer les différentes fonctionnalités du Kindle et à faire part de leurs remarques à l'équipe de la BCU.

Les e-readers présentent l'avantage de ne pas fatiguer les yeux à la lecture. Ces appareils sont conseillés pour la lecture de textes longs. L'écran, pas rétro-éclairé, ne consomme presque pas d'énergie. Seul le chargement d'une nouvelle page demande des ressources. Une fois la page affichée, le confort de lecture est évident. En absence de luminosité, il faudra par contre enclencher une source de lumière extérieure, de même que lorsqu'on lit un livre sur papier.

Parmi les innombrables modèles disponibles sur le marché, le choix de la BCU s'est porté sur le dernier modèle d'Amazon, le Kindle DX. Un des premiers modèles d'e-readers dont la taille s'approche d'une page A4 et sur lequel la lecture de documents habituels est donc aisée. « Vu qu'il n'est pas encore en vente en Europe, de nombreuses fonctionnalités intéressantes ne sont pas disponibles en Suisse », explique Alexandre Lopes, responsable informatique à la BCU. Chargé sur l'appareil, le mode d'emploi du Kindle est au format Amazon et permet toutefois de se familiariser aux nombreuses possibilités offertes : agrandissement des caractères, lecture du texte à haute voix, changement d'orientation du texte, affichage d'une définition du dictionnaire et recherche d'un mot. La connexion à un ordinateur permet de charger dans sa mémoire des documents PDF personnels, des articles de journaux, etc.

A. De.



© Google

Les systèmes de prêt sont aussi variables que les modèles économiques. Quelques-uns sont intéressants et d'autres carrément aberrants. « Certains systèmes ne permettent pas que plusieurs personnes consultent l'ouvrage en même temps. Ces solutions ne présentent aucun intérêt pour nous », ajoute Olivier Simioni. Toutes les offres sont testées avant d'être acceptées. La BCU privilégie un accès sans contraintes techniques, pour des ouvrages disponibles 24h/24h.

## Des éditeurs francophones frileux

Un autre frein conséquent à la diffusion des e-books est le grand retard du marché francophone dans le domaine. Entre 2000 et 2005, lorsque l'achat de ressources numériques a été subventionné par la Confédération, l'offre comprenait presque exclusivement des revues et des ouvrages anglophones. Un déséquilibre s'est rapidement établi dans les collections. « Si vous cherchez du biomédical en anglais, nous avons presque tout. Par contre, les éditeurs francophones sont encore à la traîne et peinent à nous proposer des modèles économiques aussi intéressants que les anglophones », explique la directrice de la BCU.

## Une menace pour le livre ?

Selon Jeannette Frey, « le support de lecture reste également un grand problème des e-books ». Les usagers ne voient pas d'inconvénients à lire un article de dix pages en ligne, mais rechignent à s'attaquer à un ouvrage de 300 pages. « Dans le domaine universitaire, il se peut que la forme électronique prenne l'avantage. Mais j'émettrai des réserves pour la lecture grand public. » Les e-readers ou tablettes de lecture coûtent encore cher, et les usagers sont réticents à investir dans un simple support de lecture. Les innovations rapides dans le domaine laissent toutefois présager un avenir prometteur pour les outils tels que l'Amazon Kindle DX (voir encadré ci-dessous).

Et à quand une bibliothèque du futur, complètement numérisée ? Jeannette Frey ne semble pas trop s'inquiéter. « Nous n'aurons pas moins de travail qu'avant. Mais un autre type d'activité. La mission patrimoniale de la BCU ne changera pas. Nous n'allons pas détruire tout le patrimoine imprimé parce qu'il est numérisé. »

Aurélie Despont

## À l'honneur...

### ECONOMISTE EN TÊTE

Professeur à la Faculté des HEC, **Rafael Lalive** se retrouve parmi les 60 premiers jeunes économistes dans un classement mondial établi par le département de l'économie de l'Université du Connecticut (USA). Ce classement est réalisé à partir de la base de données RePEc (Research Papers in Economics), initiative mise au point grâce aux efforts de collaboration de centaines de bénévoles dans 66 pays afin de diffuser la recherche en économie.



© Rafael Lalive

### COMBATTRE LE DIABÈTE



F. Imhof © UNIL

Le professeur **Bernard Thorens** (Département de physiologie de la Faculté de biologie et de médecine et Centre Intégré de Génétique) a reçu le 30 septembre 2009 à Vienne le Prix Albert Renold décerné par l'Association européenne pour l'étude du diabète. Depuis de nombreuses années à

l'UNIL et à travers de nombreux réseaux en Suisse et en Europe, le professeur Thorens s'intéresse au développement de cette maladie. Ses travaux ouvrent la voie à l'identification de nouveaux médicaments pour le traitement du diabète.

### BIOLOGISTE PRIMÉE

Doctorante du Département d'écologie et évolution de l'UNIL, **Tanja Schwander** a reçu cet été à Turin le prix John Maynard Smith attribué par la Société européenne pour la biologie évolutive. Cette spécialiste des insectes sociaux devient ainsi la première Suissesse à obtenir cette prestigieuse distinction. Elle travaille sur la reproduction asexuée (parthénogenèse, sans les mâles) à l'œuvre de façon minoritaire dans tous les groupes d'animaux, à l'exception des mammifères et des oiseaux.



© DR

# NOM DE CODE MISC

L'institut MISC développe des outils méthodologiques dans le but de capter les inégalités et le changement social. Rencontre avec son directeur, Dominique Joye.

**A** l'UNIL, le nouvel institut MISC (Methodology, Inequalities and Social Change) assure le lien entre la Faculté des sciences sociales et politiques (SSP) et la fondation suisse FORs. Dominique Joye dirige cet institut, et un second professeur SSP sera également dégagé à mi-temps pour

perception de la démocratie, des médias, de la sécurité... Autour des deux axes de recherche que sont les inégalités et la méthodologie, MISC peut compter sur deux MER avec Eva Green et Jacques-Antoine Gauthier et sur deux maîtres assistants avec Guy Elcheroth et Lavinia Gianettoni. Cette dernière s'intéresse

effectuée au début des années 1990 avec le professeur René Lévy, qui avait abouti à la publication du livre «*Tous égaux?*» en 1997. Le but serait de refaire le point aujourd'hui pour voir ce qui a changé, ou non, ces dernières années. Ce nouvel état des lieux des inégalités dans notre pays pourrait utiliser



F. Imhof © UNIL

De gauche à droite, Dominique Joye, Sandra Penic, Francesco Laganà, Jakob Eberhard, Caroline Roberts, Lavinia Gianettoni, Oriane Sarrasin, Nicole Fasel, Jacques-Antoine Gauthier.

collaborer avec FORs. L'UNIL offre aussi à la fondation suisse pour la recherche en sciences sociales un programme d'invitation qui lui permet d'attirer pour une année de jeunes chercheurs étrangers. En ce moment, Caroline Roberts (spécialiste anglaise des méthodologies d'enquête) et Francesco Laganà (sociologue italien qui étudie le marché du travail, voir ci-contre) donnent ainsi une coloration européenne à MISC et à FORs, impliqués par ailleurs dans diverses recherches internationales dont ils s'occupent du volet suisse. D'ici novembre 2009, les données d'une grande enquête européenne seront présentées par Dominique Joye, qui nous donnera ainsi une image plus précise des Suissesses et des Suisses sous l'angle de la vie en société, de la

aux inégalités en lien avec le genre, contribue à ce qu'elles soient systématiquement considérées et travaille aussi avec les professeurs de SSP Patricia Roux et Nicky Le Feuvre.

## L'étude des contextes

«Il ne faut pas envisager les inégalités au niveau individuel seulement, mais prendre en considération les différents contextes dans lesquels s'inscrivent les individus et qui fondent aussi leur perception du monde. Le contexte est l'un des thèmes fédérateurs de notre institut», précise Dominique Joye. En guise de projet commun à tout l'institut, il cite la suite envisagée de la grande enquête

quantité de données encore inexploitées et récoltées depuis par les chercheurs de FORs notamment.

Signalons encore que MISC abrite cinq doctorants (Anne Etienne, Jakob Eberhard, Julie Falcon, Nicole Fasel et Sandra Penic). Ceux-ci travaillent avec des professeurs de SSP comme Jean-Philippe Leresche, Florence Passy, Alain Clémence ou Dario Spini sur des thématiques telles que la mobilité sociale en fonction des parcours de vie, l'immigration yougoslave en Suisse, les objectifs d'excellence scientifique dans la formation européenne ou encore les recrues de l'armée suisse.

Nadine Richon

## « LES CONSEILLERS FÉDÉRAUX NE SONT PAS SURCHARGÉS »

Engagé par la fondation suisse FORs, basée à l'UNIL, le politologue Georg Lutz commente volontiers l'actualité pour le gratuit *20 Minutes* mais préfère lire la très sérieuse *NZZ*. Spécialiste des comportements politiques, il dirige le projet Select, qui collecte les données auprès des électeurs et des candidats aux élections fédérales. Il prépare déjà l'enquête post-électorale de 2011, basée en partie sur les mêmes questions dans une perspective comparative, et en partie sur un volet original. Il s'agira de saisir cette fois l'influence des campagnes réalisées par les partis sur les comportements électoraux.

«Les votes sont assez stables, un électeur passe rarement d'un spectre à l'autre de l'échiquier politique», estime Georg Lutz. A l'heure où le nouveau conseiller fédéral Didier Burkhalter prône une réorganisation des départements, à laquelle il réfléchit depuis 2006, la question se pose de savoir pourquoi cela semble si difficile. «On a toujours tendance à bouger intellectuellement à l'intérieur même de ce qu'on connaît et à défendre ce qu'on a», souligne le politologue. Lui-même n'est pas favorable à une augmentation du nombre de conseillers fédéraux. «Si un gouvernement à sept manque de leadership et peine à se coordonner, pourquoi ajouter encore deux personnes? Les conseillers fédéraux ne sont pas surchargés. Ou alors ils

sont mal organisés. En Suisse, le Conseil fédéral distribue les tâches entre ses membres et pourrait donc reformuler les départements. Mais qui sera d'accord de léguer à son voisin certaines responsabilités? Chacun tient à son territoire...»

Et que pense-t-il des manœuvres qui ont accompagné l'élection du 16 septembre 2009? «La représentativité des partis, ou la langue, rien n'est inscrit dans la Constitution. La seule règle formelle implique d'avoir 18 ans et un passeport suisse pour être éligible au Conseil fédéral. Cette grande flexibilité ouvre forcément la voie à certaines polémiques. Le choix entre un radical et un PDC, deux partis si proches, entre un Schwaller et un Burkhalter, ce n'était pas vraiment important. Bien sûr, c'est stratégique pour les partis, mais il faut vraiment être suisse pour s'intéresser à ces petites différences.»

Alors, dans notre pays, rien ne change? «La droite de l'échiquier a été colonisée par l'UDC depuis la fin des années 1990, reléguant le Parti radical et le PDC dans un centre étroit. L'ancien consensus sur la distribution des sièges au gouvernement n'est plus. Dans quelques années, on peut imaginer un nouveau consensus en la matière, basé sur les nouvelles forces des partis.»

*Propos recueillis par Nadine Richon*



Le politologue Georg Lutz.

## NOUVEAUX IMMIGRÉS CONFRONTÉS AU CHÔMAGE

Sociologue italien en séjour pour une année à MISC et à FORs, Francesco Lagana exploite les données du panel suisse des ménages et de l'ESPA (enquête sur la population active 1991-2008) afin d'identifier les risques caractérisant les parcours des immigrants sur le marché du travail en Suisse.

Son étude a déjà permis d'identifier les différences entre deux populations d'immigrés, la plus ancienne, venue essentiellement d'Espagne et du Portugal, et la nouvelle vague venue de l'Est dans les années 1990, ex-Yougoslavie en particulier. «Ces derniers sont parfois très qualifiés, parfois pas du tout, mais dans l'ensemble ils sont plus qualifiés que les populations précédentes, constate Francesco Lagana, mais se retrouvent dans les secteurs disqualifiés du tertiaire, comme les ménages à domicile et le nettoyage à plus grande échelle. Le contexte structurel a changé depuis les premières vagues d'immigration, très liées à l'industrie, et je cherche à connaître les effets de cette transition vers une société de services sur les inégalités envers les immi-

grés. Quels sont pour eux les risques actuels sur le marché du travail? Pour les anciens arrivants, le principal danger auquel ils ont été et sont toujours confrontés est de rester enfermés durant toute leur vie professionnelle dans les travaux disqualifiés.

Le plus gros risque aujourd'hui pour les nouveaux immigrants est celui du chômage. On constate que les immigrants perdent beaucoup plus souvent leur emploi que les Suisses partageant les mêmes travaux.

La Suisse semble s'inscrire dans une tendance européenne. Ces chômeurs retrouvent par ailleurs rapidement un autre travail, mais il faut voir lequel, toujours disqualifié et précaire. Pourquoi cette succession rapide entre emploi et chômage? Est-ce lié à la grande mortalité des entreprises dans le secteur? Ou à des facteurs comme l'intégration, la langue, voire d'autres discriminations? Mes données ne permettent pas de le dire à ce stade. Je poursuis mes analyses dans ce sens.»

*N.R.*



# OUI-DD TIENT SES QUATRE LAURÉATS

S'inscrivant dans le cadre d'un concours lié au développement durable, l'UNIL et l'EPFL ont récompensé quatre étudiants pour leurs travaux. Ouverte aux niveaux bachelor, master et licence, la prochaine édition de OUI-DD est prévue pour avril 2010.

«C'est la première fois que l'UNIL collaborait à l'organisation du concours OUI-DD», explique Nathalie Janz, coordinatrice de cet événement et adjointe à l'enseignement à l'UNIL. OUI-DD? Cette abréviation, qui peut paraître un brin fantaisiste, signifie: organisation universitaire interfacultaire pour le développement durable. En clair, les étudiants doivent soumettre un travail (par exemple de semestre ou de master) qui intègre la notion de développement durable, c'est-à-dire qui traite des dimensions économiques, sociales et environnementales.

Pour cette première édition 2008, les sujets étudiés se sont avérés hétéroclites: sur les onze projets proposés figuraient aussi bien un travail sur la gestion des eaux usées des Girones qu'un programme d'architecture de terre d'une ville africaine. Outre une palette de projets originaux, le concours a également permis une étroite collaboration UNIL-EPFL.

Anciennement placé sous une autre appellation (Rumbaeduc), il était l'apanage de l'EPFL. Vu son succès, il a été décidé de l'élargir après son unique édition (2007) aux étudiants de l'UNIL. «Nous encourageons l'interdisciplinarité entre les étudiants des deux sites et favorisons également les échanges entre les différentes filières», souligne Nathalie Janz. Jan Rosset, Roman Nägeli, Claire Bufflier et Philippe Reymond ont été récompensés pour leur projet personnel et se sont vus attribuer un prix de mille francs.

Milo Bozic

Pour toute info supplémentaire :  
Nathalie.Janz@unil.ch pour les étudiants de l'UNIL ;  
Albertine.Kolendowska@epfl.ch pour les étudiants de l'EPFL.

## LES LAURÉATS

**JAN ROSSET (UNIL, Institut de géographie) pour son travail intitulé: «Les représentations sociales du développement durable en lien avec les politiques de gestion du territoire dans l'agglomération lausannoise».**

Actuellement assistant à la Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales (FORS), Jan Rosset, 25 ans, a mis en évidence au travers de son projet la nécessité de construire une vision commune du développement durable au sein des collectivités et acteurs politiques. «Le concept de DD a un impact notamment sur la question de la gestion du territoire, où il est devenu un référentiel, explique le lauréat. Plusieurs traditions se confrontent dans ce domaine pour définir ce qu'est une ville durable et par quel moyen cet idéal devrait être atteint.» Une ville durable? «Pour les élus de l'agglomération lausannoise, c'est une ville dense, connectée efficacement par les transports publics et avec des bâtiments performants d'un point de vue énergétique», précise le jeune assistant. Il ressort de ses recherches que «le concept de DD est largement pris en considération par les pouvoirs politiques, mais qu'il y a des façons diverses de l'interpréter et par conséquent des visions divergentes pour le mettre en application sur le terrain». Unique lauréat de l'UNIL cette année, Jan Rosset prépare désormais une thèse en science politique.



Jan Rosset, unique lauréat UNIL, ici dans le quartier de la Cité à Lausanne.

**PHILIPPE REYMOND (EPFL, Sciences et ingénierie de l'environnement) pour son travail intitulé «Elaboration d'une méthodologie permettant de déterminer l'option la plus durable pour le traitement des boues de vidange dans une ville moyenne d'Afrique subsaharienne. Application à la ville de Sokodé, au Togo».**

Philippe Reymond, 26 ans, a passé trois mois à Sokodé, deuxième ville du Togo. Le but était de trouver des solutions pour mieux traiter et valoriser la boue de vidange dans cette ville de 100'000 habitants. «A l'heure actuelle, explique-t-il, les différents aspects liés à la gestion des boues de vidange dans les pays du Sud ont été encore peu étudiés. En ce qui concerne le cas de Sokodé, c'est même pire précise l'étudiant de l'EPFL. Aucun des problèmes d'assainissement n'a été résolu là-bas, car il n'y a généralement pas de système d'égout. Les toilettes sont liées à de simples fosses, qu'il faut vider (vidanger) une fois pleines. Dès lors, la question était de savoir que faire de cette matière riche en pathogènes, en nutriments (azote, phosphate) et en matière organique», conclut-il. Son travail a donc contribué à classer les boues de vidange non pas comme déchets, mais comme ressources (par ex. engrais pour l'agriculture) pouvant contribuer à améliorer les conditions de vie des populations.

**CLAIRE BUFFLIER (EPFL, Architecture)** pour son travail intitulé «L'utilisation des matériaux locaux dans les bâtiments scolaires au Mali» et «Un centre de Formation Professionnelle pour maçons à Bamako/Mali».

A travers ses différents séjours sur place au Mali, Claire Bufflier avait pour but d'étudier les techniques et matériaux locaux appropriés, plus particulièrement ceux à base de terre, dans l'édification des bâtiments. «L'emploi de la terre ou d'autres matériaux disponibles localement tel que la pierre s'inscrit dans la notion de DD», explique la jeune étudiante. D'un point de vue économique, la terre permet de limiter l'importation de matériaux et la main-d'œuvre qualifiée étrangère. Et d'un point de vue social, cela permet la création d'emplois en région et renforce l'économie locale», conclut Claire Bufflier. Du concept théorique à son application, ce projet se distingue par un souci de prendre en considération une perspective historique et par la mise en avant d'une situation locale parfaitement intégrée.

**ROMAN NÄGLI (EPFL, Génie civile)** pour son travail intitulé «Développement d'un référentiel pour l'usage durable des matériaux de construction à Genève. Application au gravier et bois de construction».

«L'objectif de mon travail de master était d'établir un modèle théorique pour étudier l'épuisement du gravier à Genève et d'accompagner ce modèle par des réflexions sur les notions de durabilité et de développement durable», explique le lauréat de 28 ans. Plus qu'un projet théorique, ses recherches ne sont pas restées sans suite: «Mon projet a été présenté à une personne d'un groupe de travail genevois qui se penche sur la question de l'épuisement et du recyclage du gravier.» Ses idées s'avèrent donc utiles pour la conduite des politiques publiques. Roman Nägli travaille actuellement au Service de l'énergie du canton de Genève, plus particulièrement dans le domaine de la planification énergétique territoriale.

M.B.

## ÉCOLOGIE ET DD À L'UNIL

L'UNIL n'est pas en reste en matière de développement durable et d'écologie. Programme mis sur pied à la rentrée 2008, Campus Plus intègre par exemple des mesures concrètes pour réduire l'impact sur l'environnement et améliorer la qualité de vie au quotidien sur le campus. Tri des déchets (50% sont recyclés), amélioration de la mobilité (utilisation effi-



Ludo © UNIL

cace du TSO aux heures de pointe, Campus Roule pour les vélos libre service, etc.) ou encore réduction de la consommation d'énergie (bâtiments UNIL refroidis par l'eau du lac, sources lumineuses économiques, etc.), telles sont certaines des mesures concrètes de ce programme. «Ainsi, conclut Nathalie Janz, on aimerait voir à l'avenir davantage de projets qui concernent le campus de l'UNIL et/ou de l'EPFL, car il y a de quoi présenter d'intéressants projets en matière de développement durable sur le site Dorigny-Ecublens». Citons encore que, à une plus grande échelle, l'UNIL s'est lancée dans l'élaboration d'un Agenda 21 qui s'attelle à fixer les prochaines étapes de la promotion du développement durable à l'UNIL.

M.B.

**Pour les fumeurs qui souhaitent écraser leurs cigarettes ailleurs que dans la nature, Unicom met gratuitement à disposition des cendriers portables. Il suffit de les demander à la réception d'Unicom, à l'Amphimax.**

publicité



# Envie d'Erasmus?

# POURQUOI LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT BOUGER

Une thèse de médecine publiée à l'UNIL montre l'importance de maintenir une activité physique durant la grossesse. Mais, attention, pas n'importe comment. Explications.

**F**aut-il continuer à pratiquer un sport pendant la grossesse? Si oui, à quelle fréquence? La thèse de médecine de Katarina Melzer, publiée à l'UNIL, aidera les femmes enceintes à y voir plus clair: ses résultats montrent que la pratique d'au minimum 30 minutes d'exercice physique modéré par jour facilite le déroulement de la grossesse et de l'accouchement.

Katarina Melzer s'intéresse depuis longtemps aux effets du sport sur la santé. Sa précédente formation de nutritionniste l'a poussée en outre à observer de près les liens entre l'alimentation et l'exercice physique. Les conclusions de son travail sur l'activité physique pendant la grossesse paraîtront au début de l'année prochaine dans une revue américaine d'obstétrique et de gynécologie. La jeune femme poursuit actuellement ses recherches à l'Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport de l'Hôpital universitaire de Genève.

## Quelle est la nouveauté de votre recherche?

Les études menées sur l'exercice physique et les femmes enceintes ne traitaient jusqu'ici que de cas particuliers, comme celui d'athlètes qui continuent de pratiquer leur discipline pendant leur grossesse. Notre but était d'étudier des femmes en bonne santé, sans grossesse compliquée et pas particulièrement sportives.

## Comment avez-vous récolté vos données?

Nous avons suivi 70 femmes dans leur troisième trimestre de grossesse. Nous avons séparé les femmes actives des femmes nonactives, soit celles qui pratiquaient plus de 30 minutes d'exercice modéré par jour, des autres et avons comparé les résultats. Notre apport majeur est d'avoir pu mesurer très précisément l'activité physique de ces femmes dans leur vie de tous les jours. Ces mesures ont été faites en plaçant un appareil de 10 grammes sur leur poitrine, pendant 5 jours et 5 nuits. L'avantage de cet appareil est de mesurer non seulement l'accélération du cœur mais aussi le mouvement vertical du corps.

## Et qu'avez-vous découvert?

En plus d'une meilleure condition du système cardio-vasculaire, les femmes qui pratiquaient 30 minutes ou plus d'exercice physique modéré

par jour ont eu un deuxième stade d'accouchement deux fois moins long que les femmes sédentaires. Elles ont également eu quatre fois moins recours à la césarienne, à la ventouse ou aux forceps que les autres femmes. En ajoutant à cette comparaison certaines variables qui ont pu influencer les résultats, nous avons vu que les femmes dites «actives» avaient en réalité huit fois moins de risques d'avoir une intervention chirurgicale au cours de leur accouchement que les autres. Cette différence de résultat est énorme.



L'étude de Katarina Melzer prouve qu'au moins 30 minutes d'exercice par jour, comme la marche, la nage, le vélo d'intérieur et le yoga, diminuent par huit le recours à la césarienne, la ventouse ou les forceps lors de l'accouchement.

## Quels sont les autres avantages des 30 minutes d'exercice par jour durant la grossesse?

Des recherches américaines ont prouvé qu'elles réduisaient la prise de poids et l'hypertension. L'humeur est également stabilisée. Pour le fœtus, sa tolérance au stress augmente et son taux de graisse baisse. L'enfant n'est ainsi pas trop lourd à la naissance, ce qui, en cas contraire, peut le prédisposer à l'obésité.

## En vous basant sur votre étude, quel type d'exercice recommanderiez-vous à une femme enceinte?

De pratiquer au minimum 30 minutes d'exercice modéré par jour, en les répartissant en courtes sessions. Il ne faut surtout pas les accumuler en une seule fois, après être restée toute la journée dans le canapé... Par activités modérées, je veux parler de la marche, de la nage, du vélo d'intérieur, du yoga, etc. Les exercices prolongés dans des climats chauds et humides doivent être évités. Le taux de glucose dans le sang des femmes enceintes chute rapidement, c'est pourquoi il leur est également conseillé de limiter les sessions d'exercice à moins de 45 minutes. Enfin, la plongée et l'exercice physique en haute altitude sont déconseillés.

## Les médecins doutent-ils encore des bénéfices de l'activité physique pendant la grossesse?

C'est encore un énorme débat. Nous savons que les femmes enceintes devraient pratiquer 30 minutes d'exercice par jour. Mais si elles ne veulent pas le faire ou si elles n'en ont pas l'habitude, les médecins n'essaient pas de les en persuader.

## Dans votre recherche, vous mentionnez le cas des femmes enceintes en surpoids. Quels risques encourent-elles?

Des études ont montré qu'un an après l'accouchement les femmes qui souffrent d'obésité gardent leur poids excédentaire, contrairement aux autres. Il a été aussi prouvé que les femmes obèses qui prennent le même nombre de kilos durant leur grossesse que les autres donnent naissance à des enfants plus lourds. Aujourd'hui, l'Institut de médecine des Etats-Unis leur recommande de prendre moins de poids pendant la durée de leur grossesse. Cela d'autant plus que les femmes obèses ont de plus grands risques de faire une fausse-couche, d'accoucher par césarienne, d'avoir un enfant mort-né et de développer du diabète et de l'hypertension.

## Un médecin ne peut tout de même pas forcer ces femmes à pratiquer un sport...

Non, mais il existe des programmes d'intervention, aux Etats-Unis par exemple, qui fonctionnent très bien. Je suis persuadée que c'est en intervenant dans le quotidien de ces femmes que de nouvelles habitudes peuvent naître. Il faut aussi leur apprendre à choisir avec sagesse leurs aliments. Le maintien d'une activité physique et l'adoption d'un régime alimentaire sain après l'accouchement sont aussi importants pour les femmes en surpoids que pendant leur grossesse.

## En quoi la sédentarité de notre société est-elle un facteur préoccupant pour les femmes enceintes?

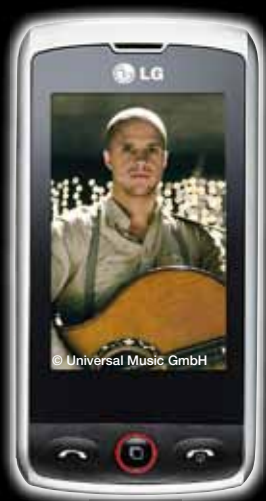
L'obésité est largement répandue aux Etats-Unis. Et la Suisse n'est pas épargnée par ce phénomène. Aujourd'hui, il est devenu dangereux pour une femme d'accoucher si elle ne bénéficie pas d'un minimum d'entraînement physique. Il faut donc organiser sa vie dans ce sens, car la société pousse à l'inactivité.

Propos recueillis par Sandrine Perroud



# X-treme Unlimited

## toujours plus de MUSIC & SMS illimités



1.-

LG GW520

X-treme Unlimited/24 mois  
SMS illimités inclus

sans plan tarifaire 399.-

Orange Young  
appels  
gratuits  
le soir et le week-end

TVA incluse. Valable pour toute nouvelle souscription à X-treme Unlimited pour 24 mois, CHF 29.-/mois. Hors carte SIM d'une valeur de CHF 40.-. Offre valable dans la limite des stocks disponibles dans tous les Orange Centers. Orange se réserve le droit de limiter l'envoi des SMS au-delà de 3000 SMS par mois. Option Orange Young gratuite pour les moins de 27 ans et les étudiants: appels gratuits le soir de 19 à 7 heures et le week-end vers Orange et sur tous les réseaux fixes suisses. [Plus d'informations sur orange.ch/x-treme](http://orange.ch/x-treme)

orange™

# LES PIÈGES DE LA COMPARAISON EN CRIMINOLOGIE

En Suisse, les formes de violence envers les femmes sont-elles les mêmes qu'aux Etats-Unis? Tout dépend de l'interprétation des sondages... La thèse de Véronique Jaquier, criminologue à l'UNIL, dénonce les comparaisons hâtives et propose un guide méthodologique à l'usage de ses confrères.



Véronique Jaquier a créé une méthode permettant d'«égaliser» deux sondages nationaux sur les violences envers les femmes effectués en Suisse et aux Etats-Unis.

F. Imhof@UNIL  
tout et n'importe quoi, explique-t-elle. La première partie de mon travail a donc consisté à rendre comparables les sondages suisses et américains.»

En se basant sur ces deux sondages nationaux, l'un suisse, l'autre américain, la chercheuse a créé des variables permettant de les «égaliser». Cette méthode l'a conduite logiquement, dans un premier temps, à ne considérer que les questions portant sur les actes de violence. Son travail est ensuite remonté aux «données se-

condaires», en s'intéressant par exemple à la formulation des questions des deux enquêtes: «Leur manque de précisions peut conduire à des erreurs, il faut être rigoureux, précise-t-elle. Les menaces de violence sont-elles incluses? S'agit-il de violences perpétrées uniquement par des hommes ou également par des femmes? Il faut aussi regarder si la période de vie prise en compte dans un sondage est la même que dans l'autre.»

Pour affiner sa méthode, Véronique Jaquier a aussi dû se pencher sur les différences socioculturelles marquant les deux pays. Pour le cas des Etats-Unis, les violences survenues dans les relations amoureuses ont posé un problème de traduction: «Le terme *dating violence* est intraduisible, explique la criminologue. Il désigne des violences survenues dans un cadre qui n'est pas tout à fait celui du couple. Le verbe *to date* n'a pas vraiment d'équivalent social en Suisse. Il s'agit d'une relation occasionnelle, non monogame, d'une phase de test.» Sa méthode a donc tenu compte de ces nuances dans la comparaison avec les données suisses.

Au final, la comparaison des deux sondages a réservé quelques surprises. Sans contrôle méthodologique, les Etats-Unis montraient un taux beaucoup plus élevé de violences sexuelles envers les femmes que la Suisse.

Après contrôle, les pourcentages de violences sexuelles paraissent en réalité extrêmement proches. Et la criminologue de commenter: «Cela va à l'encontre de l'image d'une Suisse peu touchée par la criminalité, comparativement aux Etats-Unis.»

## Victimes d'un partenaire ou d'un inconnu

Ce n'est pas tout. La chercheuse a également découvert une différence majeure entre les deux pays. Son analyse a révélé que les Américaines étaient principalement victimes de leur partenaire actuel ou passé, dans le cas de violences sexuelles. Les Suissesses, elles, à l'instar d'autres femmes d'Europe, accusent majoritairement des tiers et des inconnus. Comment expliquer cette opposition? Difficile à dire. Son travail n'apporte à ce sujet qu'une réponse partielle. Véronique Jaquier formule toutefois quelques hypothèses. D'un côté, les Suissesses seraient plus exposées aux violences des inconnus en raison notamment de leur déplacement en transports publics. De l'autre, des facteurs socioculturels pourraient expliquer les résultats américains: «Aux Etats-Unis, les femmes se marient plus tôt qu'en Suisse. Elles sont très attachées au mariage et à la famille, donc moins enclines à quitter leur mari, même s'il est violent», explique la criminologue. Le cadre singulier des campus universitaires américains serait également à l'origine de différences de victimisation: «On sait que les campus universitaires américains génèrent beaucoup de violences sexuelles, notamment lors des fêtes, dans les clubs sportifs et les logements, avance la chercheuse. Or, en Suisse, les campus de ce type n'existent pas.»

Sa thèse achevée, d'autres perspectives de recherches s'ouvrent aujourd'hui à Véronique Jaquier. Parmi elles figure l'analyse de la victimisation des étudiants et étudiantes suisses: «On n'a aujourd'hui presque aucune donnée sur ces questions. On sait pourtant que le jeune âge favorise l'exposition à la violence...» remarque la chercheuse.

Sandrine Perroud

Comparaison n'est pas raison. C'est ce qu'a dû penser Véronique Jaquier en sortant de sa soutenance de thèse, à l'Institut de criminologie et de droit pénal de l'UNIL\*. Son étude a comparé les résultats de deux sondages nationaux enquêtant sur les violences envers les femmes, l'un conduit aux Etats-Unis, l'autre en Suisse. Son objectif était clair: créer une méthode comparative solide, un guide qui tiendrait compte des décalages méthodologiques et culturels entre les deux pays. La criminologue est parvenue à des conclusions surprenantes. Et espère que son travail inspirera ses confrères dans leurs futures démarches comparatives.

## Ancrage américain

Au départ, Véronique Jaquier est partie d'un constat: le domaine de la criminologie est confronté à une profusion de données et de recherches ancrées dans la culture américaine. Les sondages sur la victimisation des femmes n'échappent pas à la règle. Le problème? Les criminologues, faute de temps et de moyens financiers, se contentent souvent de juxtaposer leurs données à celles tirées d'autres publications, sans réfléchir à la validité de leurs comparaisons. Une négligence que la doctorante s'est appliquée à corriger: «Beaucoup d'articles scientifiques comparent

\* «Multidimensionnalité des violences envers les femmes. La Suisse en regard des Etats-Unis: pertinence et validité d'une comparaison»



# mémento

l'université de lausanne au jour le jour

design: www.oxigide.ch

## Une fête de la traduction

Samedi 10 octobre 2009, le Centre de Traduction Littéraire de l'UNIL célèbrera ses 20 ans sur la scène de la Manufacture, haute école de théâtre de Suisse romande.

Professeure de traductologie à la section d'allemand, Irene Weber Henking rappelle que le Centre de traduction littéraire (CTL), qu'elle dirige, a été créé en 1989 à l'UNIL par le professeur Walter Lenschen. Les activités du centre ont conjugué depuis lors rencontres et lectures plurilingues, organisation de congrès et publications, dont, prochainement, une anthologie de poèmes de l'auteur tessinois Pierre Lepori, traduits en français par Mathilde Vischer. Soutenu dans ces activités par l'UNIL ainsi que par la Ville de Lausanne, le CTL nourrit en outre un projet de Master en traduction littéraire, avec l'Institut littéraire suisse de Bienne, et collabore régulièrement avec Pro Helvetia et le collège de traducteurs Looren.

La manifestation marquant le 20<sup>e</sup> anniversaire du CTL s'ouvrira avec la remise du Prix lémanique de la traduction, dès 10h00 à la Manufacture, et se poursuivra dès 20h30 à l'Hôtel Beau-Rivage avec la rencontre exceptionnelle du grand auteur israélien Aharon Appelfeld et de ses deux traductrices Anne Birkenhauer et Valérie Zenatti. Tout au long de l'après-midi, place au théâtre, à la musique

et à la littérature avec notamment la mise en scène plurilingue (allemand, français, italien, anglais et russe) d'un texte de Dürrenmatt, *Le Tunnel*.

Cette journée permettra également d'entendre Heinz Schwarzinger, traducteur de Molière et de Marivaux en allemand, et de Wedekind, Schnitzler ou Handke en français. Il aura animé les deux semaines précédant la manifestation un atelier avec les étudiants de la Manufacture, afin de démontrer par la parole et par l'acte, à partir de la pièce *Casimir et Caroline* de Horváth, que les différences de traduction ont un impact sur le jeu des comédiens. Côté musique, les élèves du Studio suisse d'opéra de la Haute école des arts de Berne montreront comment les différences de traduction produisent de nouvelles mélodies. L'occasion de pénétrer dans ce monde de la traduction et d'en découvrir les multiples airs.

Nadine Richon

Prochaine parution  
du mémento  
lundi 2 novembre 2009

Cette journée anniversaire est ouverte à toutes les personnes intéressées, gratuitement et sur inscription ([translatio@unil.ch](mailto:translatio@unil.ch))  
Programme complet: [www.unil.ch/ctl](http://www.unil.ch/ctl)

CONGRÈS, LECTURES, CONFÉRENCES . . . . .

ARTS ET LITTÉRATURE

LUNDI 5 OCTOBRE

CONNAISSANCE 3  
14H30

Michel Corboz, chef d'orchestre, parle aussi... musique, conférence d'ouverture 2008-2009, Michel Corboz, Laurent Bonnard.  
Lausanne, Casino de Montbenon  
Rens: tél. 021 311 46 87  
connaissance3@bluewin.ch

MERCREDI 7 OCTOBRE

FACULTÉ DES LETTRES, UNIL, UNIFR  
14H00

From fata to fairies, conférence interdisciplinaire.  
Amphimax, 414  
Voir article en page 21

VENDREDI 9 OCTOBRE

LETTRES  
13H30

De quoi l'autofiction est-elle le nom? conférence, Philippe Gasparini, suivi d'une discussion et d'une brève intervention de Sylviane Dupuis. La Suisse dans ses autofictions, réseau interuniversitaire «Littératures suisses/Literaturen der Schweiz/Letterature svizzere» vous invite à une rencontre autour de ce sujet commun de l'année académique 2009/2010.  
Amphimax, 414

SAMEDI 10 OCTOBRE

CENTRE DE TRADUCTION LITTÉRAIRE DE LAUSANNE  
10H00

Un air de traduction, à l'occasion des 20 ans du Centre de traduction littéraire de Lausanne, théâtre.  
Lausanne: Manufacture / Hôtel Beau-Rivage.  
Lire également article en page 11.

LUNDI 12 OCTOBRE

CONNAISSANCE 3  
14H30

Passions partagées: 25 ans d'expositions la Fondation de l'Hermitage, conférence, Juliane Cosandier, directrice de l'Hermitage.



Lausanne, Casino de Montbenon  
Rens: tél. 021 311 46 87  
connaissance3@bluewin.ch

DU 22 AU 24 OCTOBRE

LETTRES  
13H00

Un lyrisme pour la cour, un lyrisme pour la ville? De l'Instructif de la seconde rhétorique à Geoffroy Tory (1470-1530), 3<sup>e</sup> cycle romand en littérature médiévale et renaissante, centré sur une période de transition, pendant laquelle se multiplient les «arts de seconde rhétorique» qui, initiant à la technique de la versification et à l'utilisation des figures mythologiques, offrent une réflexion sur le statut du poète et la fonction du lyrisme dans la société.

Le troisième cycle s'adresse à tous/ toutes les (post)doctorants/(post) doctorantes et est ouvert aux mémorants/mémorantes des universités de Suisse romande ainsi qu'aux personnes inscrites au CEMEP de Lausanne.

JEUDI 22 OCTOBRE

13h Accueil, bienvenue et présentation des journées de travail. 14h Les poétiques médio-latines et vernaculaires: communautés d'intérêt, conférence, Elsa Marguin-Hamon. 15h30 Le Style, c'est l'homme... en société, travaux pratiques I, dir. Jean-Yves Tilliette. 17h00 Autour de la réédition de l'Isopet de Marie de France, travaux en cours, relève suisse, Mohan Halgrain, Neuchâtel.

VENDREDI 23 OCTOBRE

9h00 Quelques réflexions autour de l'Instructif de la seconde rhétorique: les effets de sens de la forme versifiée, conférence, Nicolas Lombart. 10h30 Pétrarque ou le poète entre cour et campagne, travaux pratiques II, dir. Marco Praloran. 13h30 Lecteurs d'Alain Chartier: du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, travaux pratiques III, dir. Jean-Claude Mühlethaler. 15h30 Dialogisme, effet-personnage et statut de la fiction poétique dans l'Instructif et Le Jardin de plaisance, conférence III, Emmanuel Buron. 16h30 Réunion du GDR, dirigée par Michèle Gally.

SAMEDI 24 OCTOBRE

9h Grammatisation et «vieux langage» dans le Champ Fleury de Geoffroy Tory, conférence IV, Olivier Halévy. 10h30 Réflexion sur la poétique chez les humanistes du XIV<sup>e</sup> siècle: la France et l'Italie, travaux pratiques IV, dir. Yasmina Foehr-Janssens. 13h30 Champ Fleury, de la lettre à la poétique, travaux pratiques V, dir. Teresa Chevrollet. 15h00 Des arts poétiques à la scène: rémanences du théâtre médiéval dans les textes et dans les pratiques du XVI<sup>e</sup> siècle, conférence V et clôture, Véronique Dominguez. Anthros Café

MERCREDI 28 OCTOBRE

LETTRES  
9H15

Entre philologie et philosophie, atelier EDOCSA, organisé par D. Bouvier et A. Schniwind; Lecture

et interprétation d'un traité grec: le «De curiositate» de Plutarque, Philippe Hoffmann, EPHE, 28-29-30 oct. de 9h à 12h; atelier «Pourquoi éditer Lycophron», par André Hurst, Unige, 29 oct. de 14h à 16h; atelier Kosmos: recherche sémantique autour des valeurs connotées d'un terme littéraire et philosophique, par Pierre Voelke, UNIL, 30 octobre de 14 à 16h. Vérifier les salles sur le site www.unil.ch/iasa. Prière de s'inscrire: ateliers, prof. Philippe Hoffmann, EPHE. Château de Dorigny, 106 Rens: tél. 021 692 29 64 aurelie.matthey@unil.ch

DU 29 AU 31 OCTOBRE

VALERIA WAGNER, AGNIESZKA SOLTYSIK MONNET  
8H00

Cruzar las Américas/Crossing the Americas, colloque international. Universités de Genève et Lausanne.

BIOLOGIE

MARDI 6 OCTOBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
12H15

A cell's guide to cleaning out the endoplasmic reticulum, séminaire, prof. Thomas Sommer, Max-Delbrück-Center for molecular medicine, Berlin.  
Bugnon 27, salle de séminaire, 1<sup>er</sup> étage

MERCREDI 7 OCTOBRE

FACULTÉ DE BIOLOGIE ET MÉDECINE  
17H00

Sans tambour ni trompette, Hariz, Neurosurgery, Queenssquare, Londres. CHUV, auditoire César-Roux

LUNDI 12 OCTOBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
12H15

New Perspectives in eye evolution, CIG fall seminar program, Dr Walter Gehring, Biozentrum, Uni Bâle. Génopode, auditorium B Rens: bernard.thorens@unil.ch

JEUDI 15 OCTOBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
12H15

Ronin and caspases in embryonic stem cells: a new perspective on regulation of the pluripotent state - AdHoc, CIG seminar, Dr Thomas Zwaka, Molecular oncology center for cell and gene therapy, Houston, Etats-Unis. Génopode, auditorium B Rens: winship.herr@unil.ch

LUNDI 19 OCTOBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
12H15

Microtubules and motors: creating order in a living cell, CIG fall seminar program, Dr Iva Tolic-Norrelykke, Max Planck institute of molecular

cell biology and genetics, Dresde, Allemagne. Génopode, auditorium B Rens: sophie.martin@unil.ch

VENDREDI 23 OCTOBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
12H15

Long range gene regulatory architecture of the human genome, CIG fall seminar program, Dr Job Dekker, University of Massachusetts, Worcester, Etats-Unis. Génopode, auditorium B Rens: alexandre.reymond@unil.ch

LUNDI 26 OCTOBRE

BIOLOGIE ET MÉDECINE  
12H15

Chemoreceptors: from genes to behavior, CIG fall seminar program, Dr Ivan Rodriguez, Université de Genève, Suisse. Génopode, auditorium B Rens: bernard.thorens@unil.ch

DROIT

LUNDI 5 OCTOBRE

DROIT ET SCIENCES CRIMINELLES  
18H00

Guest Lecture, conférence, professeur Jürgen Bröhmer, Head of school at the law school of the University of New England in Armidale, New South Wales, Australia. All LLM students as well as all other interested guests are welcome !  
Internef

VENDREDI 16 OCTOBRE

DROIT ET SCIENCES CRIMINELLES  
17H30

L'application extraterritoriale du droit international des droits de l'homme, soutenance de thèse de doctorat, Guillaume Grisel. Internef, auditoire 125

JEUDI 22 OCTOBRE

DROIT ET SCIENCES CRIMINELLES  
17H00

The German ambassador to Switzerland will deliver a speech on a current topic relating to his duties. (speech in English)  
Internef

DROIT ET SCIENCES CRIMINELLES  
17H30

La soumission des athlètes aux sanctions sportives. Etude d'une problématique négligée par le monde juridique-sportif, soutenance de thèse, Marco Steiner. Internef, auditoire 231

MERCREDI 28 OCTOBRE

DROIT ET SCIENCES CRIMINELLES  
9H00

Le règlement amiable des conflits dans le nouveau Code de procédure civile (CPC), journée d'étude CEDIDAC.

HISTOIRE

LUNDI 12 OCTOBRE

LETTRES /SECTION D'HISTOIRE  
17H15

Le «Minutarium majus» de l'abbaye de Saint-Maurice. Edition d'un registre de chancellerie, conférence, Alexandre Pahud, UNIL. Anthropole, 5081 Rens: roberto.biolzi@unil.ch

LETTRES /SECTION D'HISTOIRE  
17H15

Les ramifications internationales du parti huguenot entre 1562 et 1572, conférence, Hugues Daussy Université du Maine - Institut universitaire de France. Anthropole, 5033 guillaume.poisson@unil.ch

LUNDI 19 OCTOBRE

LETTRES/SECTION D'HISTOIRE  
17H15

Political modernity: the case of Swiss liberty and the right to self-rule in Vaud (1750-1798), conférence, Marc Lerner, Uni. Mississippi. Anthropole, 5033 Rens: guillaume.poisson@unil.ch

LUNDI 26 OCTOBRE

LETTRES/SECTION D'HISTOIRE  
17H15

La chrétienté latine et la chrétienté grecque aux conciles de Bâle et de Ferrare-Florence (1431-1439). Quelques réflexions sur le poids des facteurs non théologiques lors des négociations pour l'union, conférence, Ivan Mariano, Uni Fribourg. Anthropole, 5081 Rens: roberto.biolzi@unil.ch

DU 30 AU 31 OCTOBRE

LETTRES  
10H00

Frédéric-César de la Harpe, colloque organisé sous le patronage du Canton de Vaud. Amphimax, 414 Tél. 021 316 24 08, entrée libre

RELIGION

JEUDI 2 OCTOBRE

THÉOLOGIE ET SCIENCES DES RELIGIONS  
14H00

Lire les papyrus du Nouveau Testament avec les autres papyrus d'Égypte, colloque international et école doctorale. Château de Dorigny, 106 Rens: julie.paik@unil.ch

MARDI 14 OCTOBRE

THÉOLOGIE ET SCIENCES DES RELIGIONS  
17H15

Ancestors, Healing and Self-Cultivation: The World of Japanese

**New Religions**, conférence organisée dans le cadre du séminaire «Routes, réseaux, rencontres: altérité, pluralité, identité», Dr Monika Schrimpf de l'Université de Bayreuth.

**Anthropole, 5033**  
Rens: 021 692 28 89  
maya.burger@unil.ch

**MERCREDI 28 OCTOBRE**

**THÉOLOGIE ET SCIENCES DES RELIGIONS**  
\_18H30

**Evolution et croyances**, conférence, formation continue.  
**UNIL, site de Dorigny**

**JEUDI 29 OCTOBRE**

**THÉOLOGIE ET SCIENCES DES RELIGIONS**  
\_13H00

**Deciding for change. Dimensions of conceptualizing «conversion»**, journées d'études, colloque, Sarah Claerhout, University of Ghent, Dr Christopher Harding, University of Edinburgh.

**Anthropole, 2120/5021**  
Rens: maya.burger@unil.ch

**VENDREDI 30 OCTOBRE**

**THÉOLOGIE ET SCIENCES DES RELIGIONS**  
\_8H00

**L'islam et les musulmans en Suisse**, une journée d'étude sur l'islam en Suisse organisée conjointement par l'Observatoire des religions en Suisse (ORS), le Groupe de recherche sur l'islam en Suisse



(GRIS) et le comité «Religion et société» de la Société suisse de sociologie se tiendra à l'UNIL le vendredi 30 octobre 2009. Ce sera l'occasion d'entendre des chercheurs suisses et européens s'exprimer sur les enjeux sociologiques liés à la sédentarisation de populations de confession musulmane en Suisse. Une table ronde centrée sur la question des minarets et de la Suisse clôturera la journée.

**Internef, 243/232**  
Rens: tél. 021 692 27 34  
mallory.schneuwlypurdie@unil.ch

**SANTÉ**

**JEUDI 8 OCTOBRE**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE**  
\_17H15

**Les prothèses d'épaule: le défi de la restauration du mouvement**, leçon

inaugurale d'Alain Farron, professeur ordinaire UNIL et chef du Service d'orthopédie et traumatologie du CHUV.

**CHUV, auditoire César Roux**

**VENDREDI 9 OCTOBRE**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE/ CENTRE D'ÉPIDÉMIOLOGIE CLINIQUE**  
\_13H00

**Modélisation statistique des indicateurs utilisés dans le plan canicule du Canton de Vaud**, colloque, prof. Valentin Rousson, Unité de statistique, IUMSP.

**CHUV, auditoire Charlotte Olivier, BH-08**  
Rens: tél. 021 314 72 86  
nathalie.rouge@chuv.ch

**MERCREDI 28 OCTOBRE**

**BIOLOGIE ET MÉDECINE**  
\_17H00

**Cerebral cortex malformations**, colloque, prof. F. Francis, INSERM, Université Pierre et Marie Curie, Paris.

**CHUV, auditoire Yersin**

**SOCIÉTÉ**

**LUNDI 5 OCTOBRE**

**SVSN**  
\_18H30

**Flux de gènes entre le blé et les églisopes - un groupe de graminées apparentées du bassin méditerranéen**, conférence, Nil Ambroise Arrigo, Institut de botanique, Uni Neuchâtel.

**Palais de Rumine, Aula**

**VENDREDI 9 OCTOBRE**

**SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES/ UNILASP**  
\_9H00

**Les menaces dans l'évaluation. Ecole doctorale en sciences de l'éducation**, journée d'approfondissement thématique.

**Unithèque, salle 511, 5<sup>e</sup> étage**

**LUNDI 19 OCTOBRE**

**CONNAISSANCE 3**  
\_14H30

**Dominus providebit: argent et crise financière**, conférence, Jean-Pierre Béguelin, chef économiste de la banque Pictet.

**Lausanne, Casino de Montbenon**  
Rens: tél. 021 311 46 87  
connaissance3@bluewin.ch

**VENDREDI 23 OCTOBRE**

**LETTRES/FDI**  
\_14H00

**Formation au métier de chercheur**, séance 1, atelier d'écriture pour les doctorant-es en lettres organisé par la Formation doctorale interdisciplinaire.

**BCU, salle de conférence 511**  
Rens: tél. 021 692 38 37

**LUNDI 26 OCTOBRE**

**CONNAISSANCE 3**  
\_14H30

**Calvin et l'argent**, conférence, prof. Jean-François Bergier, section d'histoire, EPFZ.

**Lausanne, Casino de Montbenon**  
Rens: tél. 021 311 46 87  
connaissance3@bluewin.ch

**MARDI 27 OCTOBRE**

**DIALOGUNIL**  
\_16H30

**Cours de sensibilisation DialogUNIL**. Rejoignez le Réseau DialogUNIL et inscrivez-vous à la nouvelle session de 2 x 3h, offerte aux «personnes-relais DialogUNIL».

M. C. Cherpit, formateur d'adultes et coach, vous fait découvrir les éléments de base de la communication non violente et de l'analyse transactionnelle, ateliers, M. Christophe Cherpit, Strategos.

**Château de Dorigny, 106**  
Rens: tél. 021 692 22 22  
dialog@unil.ch

**DU 29 AU 30 OCTOBRE**

**LETTRES**  
\_8H30

**Exposition et médias (photographie, cinéma, télévision).**



**JEUDI 29 OCTOBRE**

**Extraneff, 110**

**\_8h30 L'exposition de la photographie**, Ulrich Pohlmann, directeur de la collection de photographie du Stadtmuseum de Munich; **L'exposition de la photographie au XIX<sup>e</sup> siècle**, Martin Gasser, conservateur à la Fondation suisse pour la photographie, Winterthur; **Breakthrough of modernism: photography exhibitions in Switzerland around 1930**, Ariane Pollet, doctorante FNS, histoire de l'art, UNIL; **Mass media et musée d'art: un exemple new-yorkais. Le grand format photographique**, prof. Olivier Lugon, cinéma, UNIL. **\_14h00 L'exposition du cinéma**, prof. François Albera, cinéma, UNIL; **Le cinéma s'expose. Histoire et enjeux (1900-2009)**, exposé, Claire-Lise Debluë, assistante, cinéma, UNIL; **Le cinéma dans les expositions industrielles romandes de l'entre-deux-guerres**, François Bovier, maître-assistant, cinéma, UNIL; **De quelques modalités d'exposition du cinéma élargi**, Philippe-Alain Michaud, conservateur au Centre Georges Pompidou, Paris; **Le film ou l'exposition sans matérialité**, Hans Richter, Gerry Schum, Paul Sietsema.

**VENDREDI 30 OCTOBRE**

**BCU, 511**

**8h30 L'exposition de la télévision**, Anne-Katrin Weber, assistante, cinéma, UNIL; «**Une fois de plus, la télévision a sauvé l'exposition**». Les dispositifs télévisuels aux Funkausstellungen berlinoises entre 1928 et 1939, Andreas Fickers, professeur associé, Uni Maastricht; **La présentation de la télévision dans les expositions universelles de 1937, 1939 et 1958**, Olivier Pradervand, assistant, histoire, UNIL; **Quelle place pour la télévision à l'Exposition nationale de 1964?** Jean-Christophe Royoux, historien de l'art, Paris, conseiller pour les arts plastiques, région Centre; **The Information Machine: l'ordinateur, paradigme de l'«Exhibition Design»** en tant que dispositif d'images.

**Anthropole, 2106**

**\_14h00 Le musée de photographie entre art, technique et histoire culturelle**, François Cheval, directeur du Musée Nicéphore Niépce, Chalon-sur-Saône; **L'impossible musée: le musée de la photographie**, table ronde avec William Ewing, Musée de l'Elysée, Lausanne, Pascale et Jean-Marc Bonnard Yersin, Musée suisse de l'appareil photographique, Vevey, Diana Le Dinh, Musée historique de Lausanne, Martin Gasser, Fondation suisse pour la photographie, Winterthur, François Cheval, Musée Nicéphore Niépce, Chalon-sur-Saône, Ulrich Pohlmann, Stadtmuseum, Munich.

**Rens: tél. 021/692 28 86, 30 18, 30 61 Olivier.Lugon@unil.ch**

**VENDREDI 30 OCTOBRE**

**ECOLE DES SCIENCES CRIMINELLES**  
\_14H00

**La recherche et la gestion des liens dans l'investigation criminelle. Le cas de la criminalité organisée**, soutenance de thèse, Julien Cartier, Police cantonale vaudoise.

**Génopode, auditoire C**

**SAMEDI 31 OCTOBRE**

**UVSS**  
\_9H15

**Evolutions**, symposium, prof. André Maeder, Observatoire de Genève, Dr Lionel Cavin, Musée d'histoire naturelle, Genève, Blaise Mulhauser, Muséum d'histoire naturelle, Neuchâtel, prof. Jacques Dubochet UNIL.

**Génopode, auditoire C**  
S'inscrire du 19.09.09 au 23.10.09

**LUNDI 2 NOVEMBRE**

**CONNAISSANCE 3**  
\_14H30

**L'homme d'argent dans la littérature française**, conférence, Roger Francillon, prof. honoraire de littérature, Uni Zurich.

**Lausanne, Casino de Montbenon**  
Rens: tél. 021 311 46 87  
connaissance3@bluewin.ch

**Programme TANDEM**

Vous désirez perfectionner vos connaissances d'une langue étrangère, acquise pendant la pause estivale? Vous préparez un séjour à l'étranger et vous aimeriez rencontrer une personne native qui vous aide à entrer en contact avec sa culture? Alors, n'hésitez pas à venir découvrir les partenariats linguistiques du programme TANDEM le mercredi 7 octobre.

Pour ceux et celles qui désirent perfectionner l'idiome utilisé pendant les vacances ou qui, pleins de bonnes intentions, ont décidé de pratiquer une ou plusieurs langues étrangères en vue d'un prochain séjour, d'une place de travail, d'un échange ou d'un stage à l'étranger, le programme TANDEM peut vous aider. Il vous permettra de vous mettre en contact avec une personne parlant la langue que vous avez choisie et qui désire perfectionner la vôtre. Les services du programme TANDEM sont gratuits et ouverts à toutes les langues et combinaisons de langues. Les deux partenaires travaillent ensuite de manière autonome en élaborant un programme d'apprentissage sur la base de leurs objectifs et de leurs intérêts.

Si vous avez envie d'en savoir plus, venez assister à la deuxième séance d'information qui aura lieu

**le mercredi 7 octobre 2009 à 18h Université de Lausanne, Anthropole, auditoire 1031**  
<http://www.unil.ch/acces>  
(voir > trois sites)

pour toutes les langues et combinaisons de langues sauf les tandems franco-allemands et franco-anglais qui, eux, auront déjà eu leur séance d'info le 29 septembre.

Après une brève présentation du programme, vous aurez l'occasion de rencontrer des personnes qui partagent les mêmes objectifs et intérêts que vous et de trouver un-e partenaire linguistique. Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire sur notre serveur qui regroupe toutes les offres/demandes.

La procédure est expliquée sur notre site Internet. Un simple clic vous permet d'atteindre le serveur. Attention, il n'est pas possible de s'inscrire par téléphone ni par e-mail.

Pour plus de renseignements:  
[www.unil.ch/tandem](http://www.unil.ch/tandem)  
Tandem@unil.ch

Adresse: programme TANDEM, UNIL, Ecole de français langue étrangère, Anthropole, 1015 Lausanne, tél. 021 692 30 94

AGENDA CULTUREL

**GRANGE DE DORIGNY**

Affaires culturelles UNIL  
Rens : tél. 021 692 21 12  
Réservations : tél. 021 692 21 24  
culture@unil.ch  
www.grangededorigny.ch  
Prix : 10 (étudiant)/15/20 fr.  
Accès chaise roulante

**« OUVERTURE DE LA SAISON 09-10 »  
CONFÉRENCE DE PRESSE**

**Jeu 1<sup>er</sup> octobre à 11h30**

La rumeur se répand sur le site universitaire et à Lausanne : la saison 09/10 de la Grange de Dorigny fera du bruit ! Présentation des compagnies et des spectacles et lancement de deux grands chantiers. Présentation des plans et de la maquette du nouveau théâtre de 300 places entre le lac et la Banane. Visite de la demeure artistique et rencontre de l'artiste qui l'occupera ces trois prochaines années, Jean-Michel Potiron. Il se plongera dans un échange inédit et innovant entre artiste et chercheurs, enseignants et étudiants autour de la question « Qu'est-ce que la guerre ? ». Cette collaboration transdisciplinaire donnera naissance en 2012 à une création théâtrale. N'hésitez pas à venir à découvrir tous ces projets, apéritif de présentation ouvert à tous !

**Samedi 24 octobre 09**

Pour ouvrir la saison 09-10 et présenter Jean-Michel Potiron et son équipe : 3 spectacles (3 solos) à voir et que vous pourrez ensuite inviter à votre domicile !

**14H « PROTESTO! » SOLO INUTILE  
POUR UNE CULTURE QUI CULTIVE**

Collage de réflexions sur l'art de Honoré de Balzac, Charles Baudelaire, Bertolt Brecht, Philippe Dagen, Guy Debord, Joffre Dumazedier, Alain Finkielkraut, Gustave Flaubert, etc.

**17H « LE DERNIER DES DÉRIVEURS »**

à travers toute l'œuvre de Guy Debord.

**20H « ET DONC JE M'ACHARNE »  
UN SPECTACLE QUI DÉPARLE**

textes de Richard Dubelski, Stéphane Keruel, Ghérasim Luca, par Stéphane Keruel, de la compagnie Le Chant de la Carpe.

**« LA FESTA »**

de Spiro Scimone par le Teatro Due Punti, mise en scène Paola Pagani et Antonio Buil, œil extérieur Ge-neviève Guhl avec Paola Pagani, Antonio Buil et Cédric Dorier. Spiro Scimone, né en 1964 en Sicile, est une figure incontournable du théâtre contemporain en Europe. Il propose une tragi-comédie grinçante, conçue comme une partition à trois voix, entre les membres d'une famille: le père, la mère et le fils unique.

28, 29, 30 et 31 octobre  
je-sa 19h / me-ve 20h30  
Générale publique gratuite  
mardi 27 octobre à 19h

Dans le cadre de ce spectacle, **stage de théâtre animé par Paola Pagani et Antonio Buil**  
17 et 18 octobre

**MUSÉE DE L'ELYSEE**

un musée pour la photographie à Lausanne  
tél. 021 316 99 11  
info@elysee.ch  
www.elysee.ch  
ma à di, de 11h à 18h  
lundis fériés

**« RODOLPHE A. REISS (1875-1929),  
LE THÉÂTRE DU CRIME »**



Réalisées il y a près de 100 ans par Rodolphe Archibald Reiss, fondateur de l'Institut de police scientifique de l'UNIL, ces images révèlent toute leur dimension esthétique, tout en gardant leur intense force émotionnelle. Cette exposition est réalisée en collaboration avec l'Institut de police scientifique de l'UNIL, qui fête le centième anniversaire de sa création. Certaines images présentées peuvent choquer. Le Musée de l'Elysée déconseille l'accès de cette expo aux personnes sensibles et aux enfants de moins de 14 ans.  
Jusqu'au 25 octobre 2009

**MANIFESTATIONS BCU**

Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)  
Palais de Rumine, pl. de la Riponne  
Rens : tél. 021 316 78 44  
manifestations@bcu.unil.ch

**« Viva la musica! »**

Visite guidée des collections musicales de la BCU, musique.

BCU Riponne, accueil  
Mardi 6 octobre à 10h

**« UNE AIRE DE LIBERTÉ »**

Carte blanche aux Editions de l'Aire. Vernissage de l'exposition, lecture et débat.

Palais de Rumine, salle du Sénat  
Jeu 8 octobre à 18h00

**« COUPS DE CŒUR LETTRES FRONTIÈRE »**

Soirée de vote animée par Isaline Maffli, lecture  
BCU Riponne  
Jusqu'au 29 octobre

**« LA BCU INVITE DES ÉCOLES  
DE MUSIQUE VAUDOISES »**

ArtsCADEMIA, musique.  
Palais de Rumine, BCU - Hall d'accueil  
Samedi 31 octobre à 11h00

**CHUV**

Hall principal du CHUV; tous les jours de 8h à 20h  
Rens : tél. 021 314 18 17  
caroline-de-watteville@chuv.ch

**« JEAN NAZELLE. »**

Œuvres sur papier.  
Jusqu'au 15 octobre 2009

**« CRISTINA DA SILVA »**

Lauréate de la Bourse Alice Bailly 2009.  
Du 22 octobre au 26 novembre

**MUSÉE ROMAIN DE LAUSANNE-VIDY**

Chemin de Bois-de-Vaux 24  
Ouvert du mardi au dimanche de 11h à 18h. Lundi fermé sauf en juillet et août et le lundi du Jeûne  
tél. 021 315 41 85  
www.lausanne.ch/mrv



**« DÉCUS EN BIEN »**

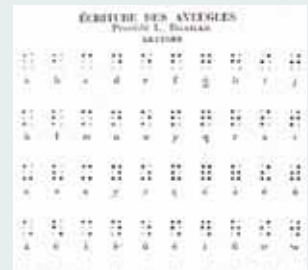
Surprises archéologiques en terre vaudoise. En toute simplicité, cette expo tente de réanimer le plaisir de la découverte, vécu par les archéologues qui écrivent notre histoire; pour le directeur du musée, c'est comme «soulever la moquette du canton pour voir ce qu'il y a dessous». Et à voir, il y en a !  
Jusqu'au 31 janvier 2010

**MUSÉE DE LA MAIN**

Fondation Claude Verdan, Bugnon 21 à 50 m du CHUV  
ma à ve de 12h à 18h; sa et di de 11h à 18h  
www.verdan.ch  
Rens : tél. 021 314 49 55

**« AU BOUT DES DOIGTS.  
HOMMAGE À LOUIS BRAILLE »**

Un clin d'œil sur l'histoire de l'écriture braille, sa situation actuelle et son avenir. Par la Commission romande du braille.  
Jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre



**« AU FIL DU TEMPS. LE JEU DE L'ÂGE »**

Exposition tendre et insolite, un vrai plaisir pour petits et grands !  
Jusqu'au 8 novembre

**CINÉ DU MUSÉE**

Aula du Palais de Rumine  
Place de la Riponne  
Entrée libre  
tél. 021 315 34 60  
www.oh-mygod.ch



Oh my God! Programme «spécial Darwin» jusqu'en mai 2010, organisé par les musées cantonaux de botanique, géologie et zoologie.

ZOOLOGIE - de 7 à 9 ans - 52 min

**« LA FABRIQUE DE LA VIE:  
LES CONQUÉRANTS »**

La vie trouve son origine dans le milieu marin, mais certains organismes ont osé la conquête du milieu terrestre et même aérien ! Les arthropodes notamment ont su relever les nombreux défis liés à la sortie de l'eau, forts d'un potentiel d'adaptation remarquable. Film du National Geographic  
7 et 8 octobre 2009  
Mercredi à 9h et jeudi à 14h15  
Réservation obligatoire

ZOOLOGIE - 52 min

**« ESPÈCES D'ESPÈCES »**

Guidé par un journaliste décapant, découvrez par un drôle de parcours sur l'arbre de la vie ce que nous avons en commun avec les autres espèces. Ludique et innovant, ce documentaire transmet les dernières connaissances scientifiques quant à l'histoire du monde vivant. L'évolution n'aura plus de secret pour vous !  
28 et 29 octobre  
Mercredi à 9h et jeudi à 14h15  
Réservation obligatoire

publicité

**WHAT DOES SUCCESS SOUND LIKE?**

Teamwork. Technical expertise. Diversity. That's what success sounds like at Dell. With our talented staff and industry-leading technology, we provide an exceptional experience for both our customers and our employees.

Join us, and you'll work in a dynamic environment with other talented, ambitious people. And you'll get everything you need to push your personal career goals even higher.

Like what you hear? Check out our career opportunities, and discover just how bright your future can be.

**TO HEAR MORE, VISIT [DELL.CH/Careers](http://DELL.CH/Careers)**

Workforce diversity is an essential part of Dell's commitment to quality and to the future. We encourage you to apply, whatever your race, gender, color, religion, national origin, age, disability, marital status, sexual orientation, or veteran status. Dell and the Dell logo are trademarks of Dell Inc.

© Google

© Studio KO

## DARWIN À L'HONNEUR AU PALAIS DE RUMINE

Des chercheurs de l'UNIL se présenteront au public dans le cadre d'une exposition mise sur pied par les trois musées scientifiques vaudois.

«Oh my God!» Trois mots censés refléter la stupeur de la femme de Darwin, chrétienne dévote, au moment où le biologiste lui présenta les prémices de sa théorie de l'évolution. Pour célébrer le double anniversaire de la naissance de Darwin et de la publication de son ouvrage sur l'origine des espèces, les musées scientifiques vaudois se sont réapproprié l'expression anglophone. «Oh my God! Darwin et l'évolution» est le titre de la nouvelle exposition commune aux musées de zoologie, de botanique et de géologie. Divisée en deux parties, l'une permanente et l'autre temporaire, elle ouvrira ses portes le 30 octobre au Palais de Rumine.

Des murs peints en couleurs vives, un espace d'exposition optimisé, la construction d'une passerelle: de grands travaux d'aménagement sont en cours au dernier étage de l'aile nord du Palais de Rumine. L'atrium accueillera un volet historique qui retracera le cheminement des idées sur l'évolution. A côté, l'exposition temporaire entend apporter les éléments de base pour comprendre la notion d'espèce, les mécanismes de l'évolution et ses conséquences. «Pour les chercheurs, il est important de pouvoir transmettre leur savoir par un autre biais que les publications scientifiques», explique Daniel Cherix. Conservateur au Musée de zoologie et professeur à la Faculté de biologie et de médecine, il a entraîné l'UNIL et l'EPFL dans l'aventure. La collaboration des deux institutions se traduit par une salle dans laquelle des animations ludiques seront proposées aux visiteurs. L'EPFL y exposera des robots qui permettent de comprendre le rôle du hasard dans le processus de sélection naturelle. A deux pas de là, une douzaine de chercheurs de l'UNIL se présenteront au public au moyen de petits films vidéo. Des scientifiques d'horizons variés expliqueront leurs démarches et leurs recherches aux visiteurs. «Nous voulons que les spectateurs se rendent compte que l'évolution touche des domaines auxquels nous ne pensons pas automatiquement», précise Daniel Cherix. La sélection naturelle ne concerne pas uniquement les végétaux et les animaux. «Même si nous avons tendance à l'oublier, dès que nous touchons à un phénomène biologique, nous sommes quelque

part dans l'évolution.» Des maladies infectieuses à la vie des fourmis, les scientifiques expliqueront comment leurs recherches entrent en relation avec la théorie de l'évolution.

Conjuguée en cinq chapitres, l'exposition tente de concilier le vocabulaire et les approches de la zoologie, de la botanique et de la géologie. Dans les vitrines cohabiteront des animaux, des fossiles et des plantes. «Nous avons choisi d'illustrer la théorie de Darwin principalement par des spécimens que nous avons dans nos collections, explique Olivier Glaizot, commissaire de l'exposition. Un exercice périlleux, car nous sommes toujours tentés de reprendre les exemples classiques.» Cette fois-ci donc, pas de pinsons ni de tortues des Galápagos. Mais des corneilles, des insectes ou des papillons connus du grand public.



© Photos.com  
Pourquoi le paon fait-il la roue? Le but de l'exposition est de susciter des interrogations chez les spectateurs.

«Nous souhaitons donner une autre sensibilité au spectateur par rapport au vivant», précise le zoologue. Pourquoi le paon fait-il la roue? D'où proviennent ses plumes extravagantes? Les visiteurs qui sortent de l'exposition doivent pouvoir poser un regard différent sur le monde qui les entoure. «L'exposition présente l'idée de l'évolution pour un public large,

ajoute Olivier Glaizot. Nous avons essayé de nous éloigner du niveau scientifique.» L'exposition aborde la thématique à la manière de Darwin à son époque. Sans chromosomes, ni gènes. Aucune notion de génétique n'est présentée. Le cheminement se base sur l'intuition que nourrissait Darwin de son temps. «Nous avons tenté de nous écarter de toute morale, car ce n'est pas le rôle de cette exposition», commente Olivier Glaizot. La dernière étape de la visite, le survol de l'exposition depuis une passerelle, prévoit tout de même un clin d'œil aux animaux disparus. Une manière de montrer que l'évolution peut aussi mener à l'extinction, naturelle ou non, de certaines espèces.

Aurélié Despont

«Oh my God! Darwin et l'évolution», du 30 octobre 2009 au 25 septembre 2010 au Palais de Rumine.

Colloque public «Evolution et médecine», CHUV-UNIL, 5-6 novembre 2009, [www.oh-my-god.ch](http://www.oh-my-god.ch).

## Critique cinéma

Par Nadine Richon

### VAINCRE LA DÉPENDANCE

Patron de l'agence de presse Capa, Hervé Chabalier a raconté sa sortie de l'alcool grâce à un séjour à la clinique vaudoise La Métairie.

Supervisé par Hervé Chabalier lui-même, devenu expert alcoolique, comme il le dit avec humour, ce film de Philippe Godeau, intitulé *Le dernier pour la route*, raconte comme dans son livre, la lutte du fondateur de l'agence de presse Capa contre une maladie qui le dévore alors depuis de longues années, l'alcoolisme.

Journaliste aventurier jamais en retard d'une tragédie planétaire, Chabalier, sous les traits de François Cluzet, se montre à la fois courageux et naïf. Il ne supporte pas ce monde cruel, alors il se lance dans



les reportages les plus audacieux et il boit. Il fuit aussi sa propre histoire, ses douleurs familiales, comme on l'apprendra lorsqu'il s'avisera de sortir du mutisme boudeur que lui inspire d'abord le «groupe de parole» dont il hérite à la clinique. Tourné à Aix-les-Bains, le film évoque pourtant la cure helvétique du journaliste français, désormais abstinent et toujours aux aguets car, précise-t-il, «le verre n'est jamais très loin».

Film efficace, essentiel peut-être, tant l'alcool est banalisé dans nos sociétés où toutes les occasions sont bonnes pour se détendre, s'amuser, célébrer. Sur les pas de François Cluzet, comédien qui s'efface devant son personnage pour mieux le porter, le rendre vrai, nous entrons en clinique avec la même lassitude que lui, la même envie de tenir les autres participants à distance et de se penser irréductible, différent. Le réalisateur et son comédien principal parviennent à nous entraîner ensuite, petit à petit, dans cet univers improbable, coupé du monde, angoissant aussi car il postule un changement de l'ordre de la renaissance, il promet une vie moins dépendante, mais c'est une autre vie qui implique la mort des mirages d'antan.

A vrai dire, le personnage est face à un choix restreint, c'est ça ou la mort car il boit à en crever. Le film ne cache rien des difficultés à vaincre ce démon de la dépendance face auquel nous ne sommes pas tous égaux. Fragilités psychologiques, culturelles, génétiques? Grand public, *Le dernier pour la route* ne donne pas dans le documentaire scientifique ou (trop) peu. Nous apprenons quand même que l'alcool prend à la longue la place essentielle d'un neurotransmetteur. A l'UNIL-CHUV, le professeur Jacques Besson, spécialiste des addictions, préfère parler d'interférences dans le cerveau, si bien que boire n'est plus un plaisir mais devient un «néo-besoin».

# LE SYSTÈME DE BOLOGNE JUGÉ PAR LES ÉTUDIANTS

La Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) et l'Union des étudiant(e)s de Suisse (UNES) ont publié début septembre les résultats de l'enquête\* sur les conditions actuelles d'études menée en 2008. Commentaires de Dominique Arlettaz, recteur de l'UNIL, et Dominique Gigon, coprésident de la FAE.



**Dominique Arlettaz**

Recteur de l'UNIL et vice-président de la CRUS

## Quel résultat vous a le plus frappé dans cette enquête?

J'ai été positivement surpris que près de 80% des étudiants se disent satisfaits de l'organisation de leurs études. Le deuxième point frappant est un thème qui me tient à cœur: seuls 4% des étudiants souhaitent ar-

rêter leurs études après l'obtention du bachelors. Ceci est réjouissant, car je défends la poursuite des études jusqu'au master, qui permet à l'étudiant de se spécialiser ou de se réorienter.

## Outre ces bonnes nouvelles, quel problème soulevé par le sondage allez-vous résoudre en premier?

Le problème le plus inquiétant est la situation financière et sociale de certains étudiants. Mais l'UNIL n'a actuellement pas toutes les cartes en main pour le résoudre. Selon l'enquête, 9% des titulaires d'un bachelors ont rencontré des difficultés à faire reconnaître leur titre pour entrer dans un master. Ce point doit être corrigé en diminuant les obstacles et en améliorant l'information aux étudiants. A l'UNIL, nous allons discuter ce point avec les doyens dès cet automne.

## Parmi les étudiants qui renoncent à un séjour de mobilité, 65% évoquent des «démarches administratives complexes». N'est-ce pas un coup dur pour cette réforme qui visait à faciliter les déplacements?

Il est vrai que partir en mobilité n'est pas simple en raison de multiples problèmes pratiques à régler. Mais j'aimerais relever que près d'un tiers des étudiants projettent de partir en mobilité ou l'ont déjà fait. Cela n'est pas négligeable, car on ne peut pas s'attendre à ce que tout étudiant le fasse. Il est vrai en revanche que l'actuelle séparation en deux cursus plus brefs ne favorise pas la mobilité en cours de cursus. Mais ce qui est nouveau, c'est que 21% des titulaires d'un bachelors qui veulent faire un master souhaitent le faire dans une autre université: ils profitent de cette possibilité qui n'existait pas avant la réforme de Bologne.

## Seule la moitié des étudiants estiment que la charge de travail par crédit est bien évaluée. Est-ce réaliste de comparer des filières différentes?

Il me paraît évident que la perception de la charge de travail varie en fonction des individus. Je suis déjà surpris que 52% des étudiants estiment se situer dans la fourchette prévue des 25-30 heures par crédit. Pour éviter que les crédits par enseignement soient attribués de manière trop inégale, il me semble préférable de construire les plans d'études sur la base de modules réunissant plusieurs enseignements cohérents. L'UNIL a déjà beaucoup œuvré en ce sens. Les modules évitent de trop morceler le savoir et que l'étudiant choisisse ses cours comme on choisit ses produits au marché.

## Dans le classement des compétences acquises, le savoir-faire professionnel arrive en dernier, avec moins de 50%. Les unis doivent-elles plus se focaliser sur ces compétences?

Tout dépend du domaine d'études: en médecine par exemple, il est légitime de revendiquer des compétences professionnelles immédiates. En revanche, pour la majorité des autres disciplines, le but de l'université est de permettre aux étudiants d'acquérir avant tout des connaissances disciplinaires et des compétences transverses. L'enquête montre heureusement que la «qualification dans le domaine étudié», «l'autonomie», «la capacité de travailler en groupe» et «l'approche polyvalente» arrivent en tête des compétences acquises. Ce sont pour moi précisément les compétences propres à un universitaire qui sont utiles dans une carrière professionnelle: l'effet est donc indirect.

Propos recueillis par Sandrine Perroud



**Dominique Gigon**

Coprésident de la Fédération des associations d'étudiants de l'UNIL (FAE)

## Quelque 75% des étudiants sondés s'estiment satisfaits de leurs études. Etes-vous surpris par ce chiffre?

Ce résultat correspond à nos attentes. Les éléments principaux qui ressortent de l'enquête font déjà partie de nos préoccupations. Vu que les résultats de

ce sondage sont validés par la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS), ils ont une très grande valeur pour nous. Ce n'est pas parce que 75% des étudiants sont satisfaits que nous devons cesser nos actions. L'enquête montre clairement que la situation socio-économique est la source de nombreux problèmes liés à la réforme de Bologne. Il faut tout faire pour minimiser les contraintes qui pèsent sur les étudiants forcés d'interrompre leurs parcours en raison de difficultés financières.

## Le problème de la rigidité des cursus apparaît justement de manière récurrente dans les résultats de l'enquête. Que faire pour améliorer la situation?

Pour que les étudiants puissent travailler à côté de leurs études, il est indispensable qu'ils soient libres de choisir leurs cours. Les enseignements dédoublés sont à promouvoir, de manière à donner la possibilité aux intéressés de les suivre ultérieurement. Nous souhaitons également réfréner la tendance actuelle à l'obligation de suivre les cours. En accord avec la FAE, le rectorat a élaboré un projet d'études à temps partiel qui verra le jour en 2010. Mais beaucoup de choses restent à faire pour obtenir une flexibilité plus large.

## Le savoir-faire professionnel semble manquer dans les cursus. L'université doit-elle s'axer davantage sur l'acquisition de compétences?

Le sondage montre bien que les étudiants se font du souci pour leur arrivée dans le monde professionnel. Une inquiétude légitime à laquelle nous devons répondre. L'université a toutefois besoin de garder son autonomie et son indépendance, pour que les professeurs enseignent ce qu'ils désirent et que les étudiants aient le choix de leurs cours. L'ouverture vers le monde professionnel ne signifie pas qu'il faut demander aux entrepreneurs et aux industriels de collaborer à l'établissement des cursus. L'introduction de stages, de cours pratiques et de rencontres avec le monde professionnel sont des solutions possibles.

## L'idée d'intégrer des stages aux cursus est-elle concrètement réalisable?

La mise en place de telles structures demande un grand effort de la part de l'université. Un travail qui est, selon les facultés, déjà bien réalisé. Le côté préparatoire est important: lister les entreprises et créer des contacts. Le marché des stages est aussi saturé que celui du travail. Il serait dommage que les étudiants renoncent aux stages parce qu'ils ne trouvent pas de place.

## Quelle suite allez-vous donner aux résultats de l'enquête sur la réforme de Bologne?

Nous remarquons avec ce sondage que les plus grandes disparités se dessinent au sein-même des universités, entre les facultés et les unités. La FAE vient d'engager une chercheuse qui va se baser sur cette enquête pour réaliser un instantané de la situation à l'UNIL. Son rôle est d'identifier les différences et de les mettre en lumière. Grâce à des entretiens avec les différents acteurs, cette étude qualitative permettra d'éclairer les problèmes spécifiques au niveau de la créditation, de l'évaluation et de la validation des cours, de la rigidité des cursus, etc. Les premiers résultats sont attendus autour de février-mars.

Propos recueillis par Aurélie Despont

\* [www.crus.ch](http://www.crus.ch)





© hugo cheng - istockphoto

**PARTICIPEZ AU CONCOURS**

lors des journées d'information  
sur les possibilités d'échanges  
universitaires «Check Out» et

**GAGNEZ DES BONS  
DE VOYAGE, UN IPOD,  
DES BONS D'ACHAT,  
DES SACS UNIL!**

Envie d'étudier à l'étranger pendant un semestre ou une année ?

# N'HESITEZ PLUS!

Venez aux journées d'information Check Out  
qui auront lieu au restaurant de l'Unithèque de 10h à 14h.

**APERITIF OFFERT**

ma 27 & me 28 octobre 2009

*Unil*

UNIL | Université de Lausanne



## Retirer de l'argent dans le monde entier avec la PostFinance Card.

### Ne calculez pas pour le bon compte

Maintenant par SMS gratuit: **OUVREUNCOMPTE** au **8181**

Mieux accompagné.

**PostFinance**



# LA PROTECTION DES BIOTOPES, UN ASPECT MÉCONNU

La préservation de la biodiversité a mis du temps à s'imposer en Suisse. Karin Sidi-Ali, qui a consacré sa thèse de droit à la protection des biotopes, retrace l'histoire de ce combat. Philippe Curdy, architecte paysagiste, écologue et collaborateur à l'UNIL, présente de son côté les stratégies développées par la ville de Lausanne.

« L'homme a essentiellement une vision utilitariste de l'environnement; ne pas rentabiliser les terres est condamnable. » Cette remarque figure dans l'introduction d'une thèse de droit publiée à l'UNIL. Son auteur, Karin Sidi-Ali, a consacré ses recherches à un régime légal peu connu : la protection des biotopes.

Le terme « biotope » désigne dans la loi un espace entièrement naturel où vivent des espèces rares et menacées. Avec leur écosystème singulier, ces zones sont les gardiennes de la biodiversité. En tout, la loi suisse protège trois

types de milieux : les marais, les prairies et pâturages secs et les zones alluviales. Comment la préservation de certains sols s'est-elle imposée en Suisse? Quelles stratégies adopte la ville de Lausanne pour protéger sa biodiversité? Réponses avec Karin Sidi-Ali et Philippe Curdy, collaborateur de l'UNIL et délégué à la nature à la ville de Lausanne.

protection de la nature et du paysage (LPN, art. 18): « Il s'agissait au départ surtout de protéger certaines espèces animales et végétales emblématiques, commente la juriste. Le canton était chargé de prendre des mesures en faveur des milieux naturels... enfin, s'il le voulait bien. Les dispositions de la loi restent approximatives. » La juriste fixe la deuxième étape à 1985, avec une modification de la LPN qui privilégie l'intérêt du biotope: « L'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 18 impose la pesée des intérêts et demande de reconstituer le biotope ailleurs, si l'intérêt de ce dernier ne l'emporte pas. Le ton est plus ferme », souligne la jeune femme.

de marais et la construction de barrages, qui assèchent le terrain en aval des rivières. Pour ce dernier point, la doctorante hésite: « Les associations de protection de la nature défendent dans ce cas avant tout la protection des biotopes. Personnellement, je ne saurais comment me positionner. Il s'agit d'énergies propres, donc difficilement contestables. »

Du côté de la ville de Lausanne, aucun biotope d'importance nationale n'est répertorié. Pourtant, la préservation des milieux naturels préoccupe la capitale vaudoise. Diverses démarches le prouvent, selon Philippe Curdy, délégué à la nature à la ville de Lausanne et collaborateur à l'UNIL. « La ville dresse des inventaires pour garantir la survie des espèces rares ou remarquables, explique-t-il, telles que les orchidées et les arbres dont le diamètre est supérieur à 10 cm de diamètre. »

## Maillage vert

En sus de ces listes, un nouveau projet vise à relier les espaces verts de la ville par un « réseau écologique connecté », constitué de zones laissées à l'état naturel. Zurich et Winterthur l'ont déjà adopté. A Lausanne, le réseau reliera les rives du lac Léman au bois du Jorat, deux sites abritant des espèces rares. Ce maillage d'espaces « à haute valeur écologique » renforcera à terme leur survie. Les haies d'école, les parcs et les arbres d'avenue, qui jouissent depuis peu d'une herbe naturelle aux racines, serviront de relais. Le développement de toitures végétalisées pourrait aussi contribuer à cette démarche. Selon Karin Sidi-Ali, la loi recommande déjà la mise en réseau des zones naturelles par l'article 18b alinéa 2. « Mais cela me paraît délicat de forcer les villes à adopter ce genre de mesures », commente la juriste.

Malgré une loi ferme et l'installation de réseaux écologiques en ville, la protection des biotopes, et de la biodiversité, reste méconnue du grand public et passe encore pour un champ d'action secondaire du développement durable. D'où vient ce paradoxe? Pour Karin Sidi-Ali, l'homme manque de vision d'ensemble: « On a l'impression d'être éloigné de ces milieux. Seule la protection du climat, de l'air ou de l'eau paraissent importants. La chaîne de la nature existe pourtant. L'homme oublie simplement qu'il en fait partie. »

Sandrine Perroud



Exemple de zone alluviale avec la vue d'un sous-bois de la Sarine.

types de milieux : les marais, les prairies et pâturages secs et les zones alluviales.

Comment la préservation de certains sols s'est-elle imposée en Suisse? Quelles stratégies adopte la ville de Lausanne pour protéger sa biodiversité? Réponses avec Karin Sidi-Ali et Philippe Curdy, collaborateur de l'UNIL et délégué à la nature à la ville de Lausanne.

## Le tournant de 1985

Aujourd'hui, les biotopes sont inventoriés et protégés par la loi. Ceci ne s'est toutefois pas fait en un jour, ni sans réticences, comme le rappelle Karin Sidi-Ali.

La jeune femme fait remonter les premières mesures en faveur des milieux naturels à 1967, avec l'adoption en Suisse de la Loi sur la

protection de la nature et du paysage (LPN, art. 18): « Il s'agissait au départ surtout de protéger certaines espèces animales et végétales emblématiques, commente la juriste. Le canton était chargé de prendre des mesures en faveur des milieux naturels... enfin, s'il le voulait bien. Les dispositions de la loi restent approximatives. » La juriste fixe la deuxième étape à 1985, avec une modification de la LPN qui privilégie l'intérêt du biotope: « L'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 18 impose la pesée des intérêts et demande de reconstituer le biotope ailleurs, si l'intérêt de ce dernier ne l'emporte pas. Le ton est plus ferme », souligne la jeune femme.

La troisième étape de l'évolution du droit suit de près cette modification: « Un grand projet de place d'arme était prévu dans le canton de Schwytz, à Rothenthurm, rappelle la juriste. Ce projet menaçait un site marécageux. Il a débouché sur une initiative populaire, acceptée par le peuple en 1987, demandant la protection des marais d'importance nationale. » Ce fait reste une spécialité helvétique: seuls les marais restent à ce jour directement protégés par la Constitution. Le pas décisif est franchi quatre ans plus tard, avec l'adoption en 1991 de l'Ordonnance sur la protection de la nature. Un changement de mentalité radical, selon la chercheuse: « On ne voit désormais plus le biotope comme un habitat dont ne dépendent que certaines espèces, mais comme un écosystème, une unité biologique. » La conséquence: les critères de définition d'un biotope protégé sont devenus plus objectifs.

Si les définitions sont plus claires, l'application de la loi se heurte encore à plusieurs intérêts privés et publics. Dans chaque cas, la protection du biotope doit être prise en considération. La juriste cite plusieurs exemples de cas litigieux: la présence d'un biotope protégé (et donc inexploitable) sur des terres agricoles, le tracé d'autoroutes ou de pistes de ski au-dessus

© Pascale Vittoz

# DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## LES BIOTOPES SONT DES ÎLES PERDUES DANS UN OCÉAN.

Pascal Vittoz, biologiste et maître d'enseignement et de recherche à l'UNIL, décrit quels types de biotopes sont protégés par la loi et pourquoi ces habitats sont aujourd'hui menacés de disparition.

### Qu'est-ce qu'un biotope, d'un point de vue écologique ?

En écologie, un biotope est le substrat de base formé par une géologie du sol et un climat particuliers sur lequel vivent différentes espèces. Elles y forment ce qu'on appelle des biocénoses, une communauté de plantes et d'animaux : des oiseaux, mammifères, champignons, algues, mousses, parasites, etc. Le biotope, le substrat de base, et les biocénoses forment un tout, l'écosystème. Dans le langage courant, ainsi que dans la législation, le biotope a un sens synonyme d'écosystème.

### En Suisse, quels biotopes sont protégés par la loi ?

Il y a trois types de biotopes protégés. Les **zones alluviales**, qui comprennent les bords de rivière et de lac, Il y a aussi les **marais** et les **roselières** et les **prairies et pâturages secs**. Ces derniers comportent des biotopes herbacés fauchés une ou deux fois par année. Les conditions de vie des plantes sont stressantes, car les sols ont peu d'eau et d'éléments nutritifs. Ces contraintes provoquent le développement d'espèces particulières.

### Justement, qu'abritent ces milieux protégés ?

Les prairies sèches sont surtout connues pour leurs orchidées et leurs papillons. Dans les zones alluviales, les crues submergent les rives et permettent à certaines espèces de s'y développer. Sans cette dynamique, ces plantes et animaux sont condamnés à disparaître, à l'image des saules, du tamarin d'Allemagne et de la petite macette, pour les plantes. Chez les animaux, le castor, qui a besoin de saules comme alimentation, se trouve aussi dans les zones alluviales, tout comme le chevalier guignette et le gravelot, deux oiseaux du groupe des échassiers aux longues pattes. Dans les marais vivent les roseaux et les laïches. Les roselières abritent la nidification des mésanges à moustaches, des locustelles et des rousserolles. Beaucoup de poissons, comme le brochet, se reproduisent dans les roselières lacustres. Pour les pêcheurs, l'intérêt économique de conserver ces biotopes est donc évident.

### Pourquoi ces biotopes et leurs composants sont-ils aujourd'hui menacés de disparition ?

On a perdu de grandes surfaces de marais durant les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles par l'artificialisation des rives et le drainage des marais :

90% des marais en Suisse ont été asséchés, essentiellement pour l'agriculture. Quant aux zones alluviales, on doit leur disparition à la canalisation des rivières, dans le but de gagner de la surface. La construction de barrages, qui évite les grosses crues des lacs et des rivières, est également responsable de la disparition de ces biotopes. Ces crues sont pourtant des éléments cruciaux pour le renouvellement des milieux...

La disparition des prairies sèches, à hauteur de 95 à 99% sur le Plateau au XX<sup>e</sup> siècle, est le fait de l'intensification de l'agriculture et de l'usage de fertilisants. Et, bien sûr, de l'urbanisation : l'homme aime bien s'installer sur les versants exposés au sud, là où s'étendent les prairies sèches.

### Quel est l'effet du réchauffement climatique sur ces habitats ?

Pour les biotopes protégés, leur isolement et leur petite surface actuels posent problème. Face au réchauffement climatique, les espèces ne pourront pas « sauter » d'un biotope à l'autre pour atteindre les montagnes et monter. Leur petite surface les fragilise également car la variété génétique des espèces réduites à de petites populations est pauvre, donc moins adaptée aux changements. Une épidémie peut alors faire périr toute une population. Ces biotopes rares sont donc aujourd'hui comme des îles perdues dans un océan d'agriculture intensive et de constructions, avec très peu de connexions entre elles. Parmi les biotopes protégés sont inclus les sites de reproduction des batraciens, souvent des étangs. Mais avec le réchauffement, il y a un risque que les batraciens se reproduisent moins bien car certains étangs s'assècheront avant que les jeunes soient suffisamment développés pour sortir de l'eau. Enfin, un nouveau risque pour les biotopes est lié aux espèces envahissantes, souvent d'origine australe. Ainsi le palmier chanvre, le laurier et le



À l'UNIL, les rives de la Sorge s'approchent d'une zone alluviale. Des espèces telles que le castor y vivent.

cannelier, à la base cultivés dans les jardins privés, ont profité de la diminution du gel en hiver pour envahir les forêts tessinoises. Ces espèces viennent concurrencer les chênes et châtaigniers locaux. Ce cas de figure, bien connu au Tessin, nous attend probablement ailleurs.

### Le campus de l'UNIL, avec sa rivière et ses prairies, se distingue par son cadre naturel. Y trouve-t-on des biotopes protégés ?

Pas selon les inventaires nationaux, mais des fragments s'en approchent. La Sorge, par exemple, possède des éléments de zone alluviale comme les castors. De même pour les prairies sèches, qu'on trouve autour du Biophore. Des ophrys abeilles, une espèce d'orchidée, y fleurissent certaines années. La nouvelle politique des espaces verts du campus, qui évite les fertilisants et pratique une fauche tardive, fait qu'à moyen terme de nouvelles espèces de prairies sèches devraient s'y développer. Cependant, Dorigny possédait de très belles rives lacustres vers 1900. D'anciennes photographies montrent les rives lorsque les eaux du lac fluctuaient plus fortement qu'aujourd'hui, où le niveau est contrôlé. Les zones naturelles qu'on y reconnaît ont totalement disparu. Il y a de quoi devenir nostalgique.

*Propos recueillis par Sandrine Perroud*

publicité



**Shorter '09**  
Un classique toujours au goût du jour.

Avec 600 000 traductions, la nouvelle édition du dictionnaire Harrap's Shorter s'impose encore comme la référence pour décoder l'anglais.

© G. Caputo

NOUVELLE ÉDITION

be HARRAP'S

# HENRIK KAESSMANN RÉCOMPENSÉ

Deux millions d'euros venus du Conseil européen de la Recherche vont soutenir les travaux du jeune chercheur, professeur associé à l'UNIL.

**H**enrik Kaessmann, professeur associé au Centre intégratif de génomique (CIG) de l'UNIL, a reçu une bourse prestigieuse d'un montant de près de 2 millions d'euros. Ces fonds attribués par l'ERC (European Research Council), un organisme de la Commission européenne récemment créé, permettent aux meilleurs des jeunes chercheurs européens d'établir et de consolider leurs activités de recherche.

Grâce à cette bourse, **Henrik Kaessmann** et son équipe vont pouvoir étudier l'origine et l'évolution, au niveau génétique, des différences entre mâles et femelles (... et donc entre hommes et femmes). Avec ce projet, le chercheur du CIG peut poursuivre un intérêt de toujours : « Dès le début de mes études, j'étais passionné par la question de l'origine de l'être humain et de son évolution », raconte-t-il. Cette passion, accompagnée d'un important travail, et sans doute d'autant de talent, lui a permis lors de sa formation en Suède et en Allemagne déjà, puis lors d'un postdoctorat aux Etats-Unis, d'apporter de nouveaux éléments essentiels sur le sujet. Il mène alors de véritables enquêtes génétiques qui permettent de mieux comprendre les différences fondamentales entre les humains et les autres primates, ou encore de suivre dans le temps l'expansion de l'espèce humaine sur la planète.

Henrik Kaessmann arrive à Lausanne en tant que professeur assistant en 2003, alors que le Centre intégratif de génomique de l'UNIL est en phase de création. Il y établit son premier groupe de recherche indépendant et se concentre sur l'origine des nouveaux gènes

qui ont contribué à l'évolution de l'humain. Il réussit rapidement à publier des découvertes importantes sur le sujet et amène certaines lumières un peu inattendues, comme par exemple le fait que l'évolution de l'humain semble impliquer beaucoup de changements dans le cerveau, certes, mais aussi dans les testicules... Fort de ces succès, il obtient en 2004 une reconnaissance importante de l'Organisation européenne de biologie moléculaire (EMBO) et accède en 2007, à seulement 36 ans et tout juste six ans après l'obtention de son doctorat, au titre de professeur associé à l'Université de Lausanne.



F. Imhof/UNIL

Ces fonds européens arrivent à point nommé : « Mes travaux de recherche font appel aux techniques les plus sophistiquées de l'analyse génétique. Le soutien des plateformes technologiques présentes sur le campus de l'UNIL, comme la plate-forme Vital IT de l'Institut suisse de bioinformatique et la plate-forme d'analyse d'ADN du CIG, est essentielle », précise-t-il. Or, cette dernière plate-forme est précisément en train de développer ses capacités avec l'acquisition d'un nouveau séquenceur à très haut débit. On peut donc s'attendre prochainement à en apprendre davantage sur le déroulement de cette évolution qui a mené hommes et femmes à être si différents.

Nicole Vouilloz

## EN BREF

En cas de problèmes rencontrés dans les relations d'études ou de travail, DialogUNIL offre aux membres de la communauté universitaire des éléments utiles à une première analyse de situation et une orientation vers des pistes de réflexion ou de solutions, accompagnés d'adresses ou liens utiles.

Si vous souhaitez rejoindre le réseau, inscrivez-vous à la nouvelle session de sensibilisation pour « Personnes-relais DialogUNIL ». Le cours, offert par l'UNIL, aura lieu les mardis 27 octobre et 10 novembre 2009 de 16h30 à 20h, au Château de Dorigny. Il sera animé par Monsieur Christophe Cherpit formateur d'adultes et praticien en coaching, à Lausanne. Les participants pourront découvrir quelques éléments de base de communication non violente et d'analyse transactionnelle utiles à la fonction de « Personnes-relais » ainsi qu'à des échanges de qualité entre partenaires d'études ou de travail.

## DIALOGUNIL RECRUTE

Inscrivez-vous jusqu'au 20 octobre 2009 auprès de Françoise Méan, coordinatrice DialogUNIL (dialog@unil.ch).

Par ailleurs, une conférence sur le *burn out*, gratuite et ouverte à tous, aura lieu le 5 novembre, entre 12h15 et 13h45 à l'Extranef. « Dans ce domaine, nous aimerions développer une politique de prévention, explique Françoise Méan, il faut être attentifs aux signes avant-coureur du *burn out*, afin de pouvoir intervenir avant qu'il ne soit trop tard ». Intitulée « *Burn out* : enjeux et responsabilités », la conférence sera donnée par Catherine Vasey, psychologue diplômée de SSP Lausanne. Elle sera suivie d'un atelier de réflexion centré sur cette problématique pour les membres de DialogUNIL (sur inscription). A relever encore qu'une campagne de promotion DialogUNIL sera lancée cet automne.

> [www.unil.ch/dialog](http://www.unil.ch/dialog)

# LE TOUR DU MONDE DES FÉES

Pour décrypter l'univers des contes de fées, un colloque invite à nous pencher sur le berceau de la culture gréco-romaine et ses représentations de la naissance, pour mieux saisir le devenir du conte dans les littératures française, anglaise, allemande, italienne, espagnole et même japonaise.

Is vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants? Pas tout à fait. Dans *La belle au bois dormant*, Charles Perrault fait attendre son monde, et l'histoire de la malheureuse princesse piquée au doigt ne se termine pas du tout par le baiser du prince et l'éveil de la belle endormie, comme on le voit par exemple dans la version des Grimm et chez Walt Disney.

La suite est encore plus sombre que la première partie du conte puisque le nouvel époux s'empresse de partir à la guerre, laissant sa femme et leurs deux enfants à la merci d'une belle-mère cannibale, ogresse qui finira mal au retour de son fils, comme le rappelle Martine Hennard Dutheil de la Rochère, professeure de littérature anglaise et comparée à l'UNIL. Elle évoquera les relectures originales de Perrault dans les «vampire stories» d'Angela Carter (1940-1992) lors du colloque «From Fata to Fairies – Des Parques à la fée Carabosse», une rencontre interdisciplinaire qu'elle organise avec la professeure d'archéologie classique Véronique Dasen (UNIFR) les 7 et 8 octobre 2009 à l'UNIL. Ce colloque s'inscrit dans les activités du Centre de recherche en langues et littératures européennes comparées (CLE), dirigé à l'UNIL par Ute Heidmann, et il bénéficie du soutien de la Conférence universitaire de la Suisse occidentale.

Sous-titré «Regards croisés de l'Antiquité jusqu'à nos jours», il réunira des experts suisses et internationaux, ainsi que des enseignants, chercheurs, doctorants et étudiants avancés de différentes disciplines de la Faculté des lettres autour du fil rouge «Sleeping Beauty-Belle endormie», qui permet de remonter jusqu'aux Moires, divinités grecques associées à la naissance et à la mort, qui incarnent la portion de destin assignée à chacun, en passant par les Parques de la mythologie romaine, et leur postérité chez les fées marraines du Moyen Âge à nos jours, sans oublier les figures protectrices liées à la naissance en Mésopotamie et en Egypte ancienne. Cette perspective large, diachronique, souligne la parenté entre les mythes antiques et les contes qui, puisant dans un

fond commun, le réinterprètent au fil du temps et à travers les cultures. Sous le règne de Louis XIV, Charles Perrault s'inspire de la mythologie gréco-romaine revisitée dans la romance médiévale de *Perceforest*, ou encore chez l'Italien Giambattista Basile, dont le récit *Le Soleil, la Lune et Talia* voit la princesse endormie abusée par un roi de passage.

lecteurs qui réinventent les vieilles histoires à leur manière. C'est ce qui m'intéresse dans la littérature comparée. J'essaie de montrer à mes étudiants que la littérature forme une «mer des histoires», même si chaque fois qu'on traverse une frontière linguistique on passe dans une culture qui a son histoire, sa logique et ses références propres. Prendre conscience des liens qui se tissent entre les textes par-delà les langues et les époques, tout en respectant le caractère unique de chacun, permet de s'ouvrir à l'altérité, et l'on sait combien les capacités interculturelles sont importantes aujourd'hui.»

Elle rappelle encore que Perrault se positionnait par rapport à son contemporain La Fontaine et ses célèbres fables et qu'il n'écrivait pas pour les enfants mais formulait, outre une poésie singulière, une critique sociale et une satire déguisée des vanités de la cour. Une réception ultérieure de ces contes les a associés, sous une forme condensée et simplifiée, à la littérature enfantine avec à la clé un grand succès populaire et commercial. Plus tard, les Grimm eux-mêmes s'efforcèrent de retravailler leurs récits, de les moraliser à destination des enfants, en augmentant la violence dans le but alors avoué d'éduquer par la peur. Le colloque s'intéressera également à la réception iconographique du conte de fées, notamment à travers le grand illustrateur Gustave Doré (1832-1883), et aux détournements de contes proposés par des fées de l'art contemporain comme Pipilotti Rist, Emmanuelle Antille et Chantal Michel, ou encore à la figure pour le moins ambiguë du vieil homme qui n'a plus rien du prince charmant mais qui cherche, aux portes de la mort, une hypothétique renaissance auprès d'une très jeune beauté médicamentée et endormie, un thème que l'on retrouve chez de grands auteurs comme Gabriel Garcia Marquez ou Yasunari Kawabata.

Nadine Richon



Image de l'affiche du colloque, tirée d'un livre illustré de Walter Crane.

Les frères Grimm intégreront à leur tour les contes du Français Charles Perrault dans leur entreprise de promotion de la littérature populaire germanique...

«On oppose souvent le mythe et le conte: alors que le mythe est valorisé, le conte est censé avoir une origine populaire, souligne Martine Hennard Dutheil. Or il est passionnant d'analyser la proximité entre les deux et de constater que le conte procède lui aussi de sources classiques. On s'aperçoit qu'à chaque époque les auteurs de contes sont de grands

Le programme  
<http://www.unil.ch/angl>

# « IL FAUT ORIENTER LES FEMMES VERS LES SCIENCES »

D'ici à 2030, la Suisse devrait compter 70% de jeunes diplômés universitaires pour rester compétitive. Cette annonce controversée des Académies suisses des sciences fait réagir Isabelle Chassot. La présidente de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique prône d'autres solutions.

L'été a été propice à la réflexion pour Isabelle Chassot. La conseillère d'Etat fribourgeoise PDC a dit début août qu'elle n'entrerait pas dans la course à la succession de Pascal Couchepin. «J'ai voulu profiter des vacances pour savoir quels objectifs je souhaitais encore atteindre, dit-elle. J'ai donc décidé de solliciter à nouveau la confiance des mes collègues pour une deuxième période à la présidence de la CDPI.» (ndlr: Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, qu'elle préside depuis 2006). Concordat sur les bourses d'études, le paysage suisse des hautes écoles, la mise en œuvre d'Harmos: autant de dossiers passionnants qu'Isabelle Chassot aura à traiter. Auparavant, la politicienne commente quelques morceaux choisis du livre blanc, intitulé *Une éducation pour la Suisse*, publié par les Académies suisses des sciences.

**Que pensez-vous de l'annonce des Académies suisses des sciences qui estiment nécessaire que 70% des jeunes Suisses soient universitaires en 2030?**

**Isabelle Chassot:** J'ai été étonnée par la thématique développée dans ce rapport. J'ai eu l'occasion d'être entendue par les Académies et il n'a été question de ce thème, mais plutôt de savoir ce qui était nécessaire pour maintenir et améliorer la qualité de la formation en Suisse, en particulier dans le domaine tertiaire. Je ne pensais pas que l'accroche porterait sur le taux de diplômés des hautes écoles. Pour arriver à ce fameux chiffre de 70%, il faudrait une maturité pour tous les élèves, soit un système à la française. Or, on sait que les pays où tout le monde passe la maturité connaissent certes un système très sélectif dans le domaine des hautes écoles mais vivent des problèmes importants en termes de chômage des jeunes ainsi que d'intégration professionnelle et sociale.

**Ceux qui ont rédigé ce rapport méconnaissent-ils le système de la formation suisse?**

Oui. Le rapport contient des éléments intéressants mais il ne montre pas le chemin pour arriver à une amélioration du système. Les personnes qui ont rédigé ce livre blanc ignorent tout du tertiaire non universitaire. Si on prend les universités et les HES, nous arrivons déjà aujourd'hui à un taux de 30% de diplômés. Si on ajoute la formation professionnelle supérieure, nous atteignons même les 50%. Dommage qu'ils occultent cette donnée-là. Cela

vient aussi du fait que l'OCDE soutient l'idée que nous avons un taux trop faible de maturité gymnasiale. Mais si on tient compte du taux du secondaire nous arrivons en Suisse à 90% de diplômés, un des taux les plus élevés de l'OCDE.

**Une éducation pour la Suisse prône aussi l'abolition de la formation professionnelle. Provocation?**

Cette affirmation ne tient absolument pas compte de la réalité de notre pays, de ses besoins notamment économiques et des compétences des jeunes. Il faut se poser la question différemment. Une des missions de la formation n'est-elle pas d'assurer aux jeunes une intégration dans le monde du travail? A ce niveau-là, nous sommes plutôt bien placés. En Suisse, le taux de chômage chez les jeunes est un des plus bas d'Europe. J'ai eu récemment le plaisir de présenter notre pays à une conférence de l'OCDE en Norvège où il était question de l'insertion professionnelle des jeunes et notamment des «décrocheurs», soit ceux qui n'arrivent pas à terminer l'école. Mes collègues, entre autres scandinaves, ont été intéressés par notre modèle de formation professionnelle. D'ailleurs le Danemark, qui avait il y a une quinzaine d'années abandonné la formation professionnelle, souhaite aujourd'hui y revenir.

**Selon le rapport, les maturités n'ont plus de raison d'être car pas assez sélectives. Y'a-t-il une part de vérité dans cette affirmation?**

Le rapport demande effectivement un examen d'entrée à l'université. Je défends un autre modèle: celui qui acquiert une maturité gymnasiale a un droit d'accéder à l'université. Ce n'est pas à l'université de faire passer un examen à tous ces jeunes pour déterminer lequel pourra y entrer. D'autres pays l'ont fait. La haute école se trouve ainsi déconsidérée. Et que ferait-on de tous ces jeunes qui échoueraient aux portes de l'université?

**Le fonctionnement de la maturité ne doit donc pas être remis en question?**

L'étude EVAMAR 2 (évaluation maturité) l'a démontré: si en soi la formation gymnasiale est considérée comme adéquate, nous avons de trop grandes différences non seulement d'un canton à l'autre, mais également d'une école à l'autre, voire même d'une classe à l'autre. A cela s'ajoute les différences sensibles en termes



de taux de maturité d'un canton à l'autre. Il est important de nous assurer qu'à la fin de leur formation gymnasiale, les élèves disposent des bases suffisantes pour entreprendre des études universitaires.

**Pour quel système plaidez-vous?**

Pour un système qui assure aux élèves une formation générale de qualité leur assurant l'accès aux hautes écoles, et cela sans examen d'entrée supplémentaire. Comme déjà dit, notre système atteint cet objectif général mais il importe que nous réduisions les différences constatées. Les universités ont un taux de *drop out* (taux d'abandon en cours d'étude) trop important. Avec EVAMAR 2 nous avons fait passer des tests dans les secteurs suivants: langues d'enseignement, mathématiques et biologie, qui couvrent le 70% des curricula des hautes écoles. C'est là que l'on voit de grandes variations et c'est sur cette thématique que nous devons travailler. S'y ajoutera encore la question de la maîtrise d'une deuxième langue

# NATURELLES ET TECHNIQUES »

étrangère: les experts parlent de l'anglais mais comme francophone, je suis favorable à élargir cette question à la langue française également.

**Certains estiment que, par exemple, la profession d'ingénieur n'est pas suffisamment valorisée dans les gymnases. Que répondez-vous?**

Qu'il s'agit d'un vaste débat qui ne concerne pas seulement la formation mais aussi les politiques économique et sociale. Les ingénieurs sont surtout formés dans les HES suite à l'obtention d'une maturité professionnelle. La majorité d'entre eux suivent cette filière. De leurs cotés, les EPF forment des ingénieurs qui se destinent plutôt à la recherche dans des domaines particuliers ou à des formations plus pointues encore. On voit aussi un certain nombre d'étudiants passer de la HES à l'EPF. Voilà ce qui fait le succès du système de formation en Suisse, c'est sa perméabilité! Dans les gymnases, le problème de l'attrait des

sciences naturelles et des sciences techniques doit être posé d'une manière différente. On y forme plus de filles que de garçons. Et la différence de la Suisse par rapport à d'autres pays, c'est que les filles choisissent dans une proportion bien moindre les sciences naturelles et techniques.

**Et pourquoi donc les filles ne choisissent-elles pas la voie des sciences naturelles et techniques?**

C'est la vraie question. Nous travaillons sur la question du renforcement de la didactique disciplinaire pour améliorer l'enseignement de ces branches dans le cadre de l'école obligatoire. Mais cela n'a pas seulement trait à la formation qu'elles reçoivent avant le gymnase. Je crois aussi que cela tient à l'image des sciences dans notre société. Vous connaissez beaucoup d'électriciennes, de chauffagistes, de forestières? Ce sont aussi des métiers qui préparent le terrain aux sciences naturelles et techniques.

Nous avons besoin d'un changement d'image et de mentalité. C'est un vrai enjeu.

**Comment faire pour pousser les femmes vers ce type de d'études?**

Les choix des femmes sont guidés par les conseils et les images des adultes. Un chiffre me fait mal: 80% de femmes choisissent une dizaine de professions sur les 200 existantes. Nous devons donc montrer plus de modèles différents. Nous avons par exemple mené une campagne qui s'appelait «Les métiers n'ont pas de sexe». Au gymnase, nous organisons des journées «WINS» (Women in natural science) pour leur montrer l'importance de s'engager dans les sciences, domaine où le temps partiel est très répandu. La femme peut donc concilier travail et vie de famille. Avec l'accès aux études pour tous, ce thème me tient vraiment à cœur.

*Propos recueillis par Francine Zambano*

## publicité

### Nouvelle grille des programmes

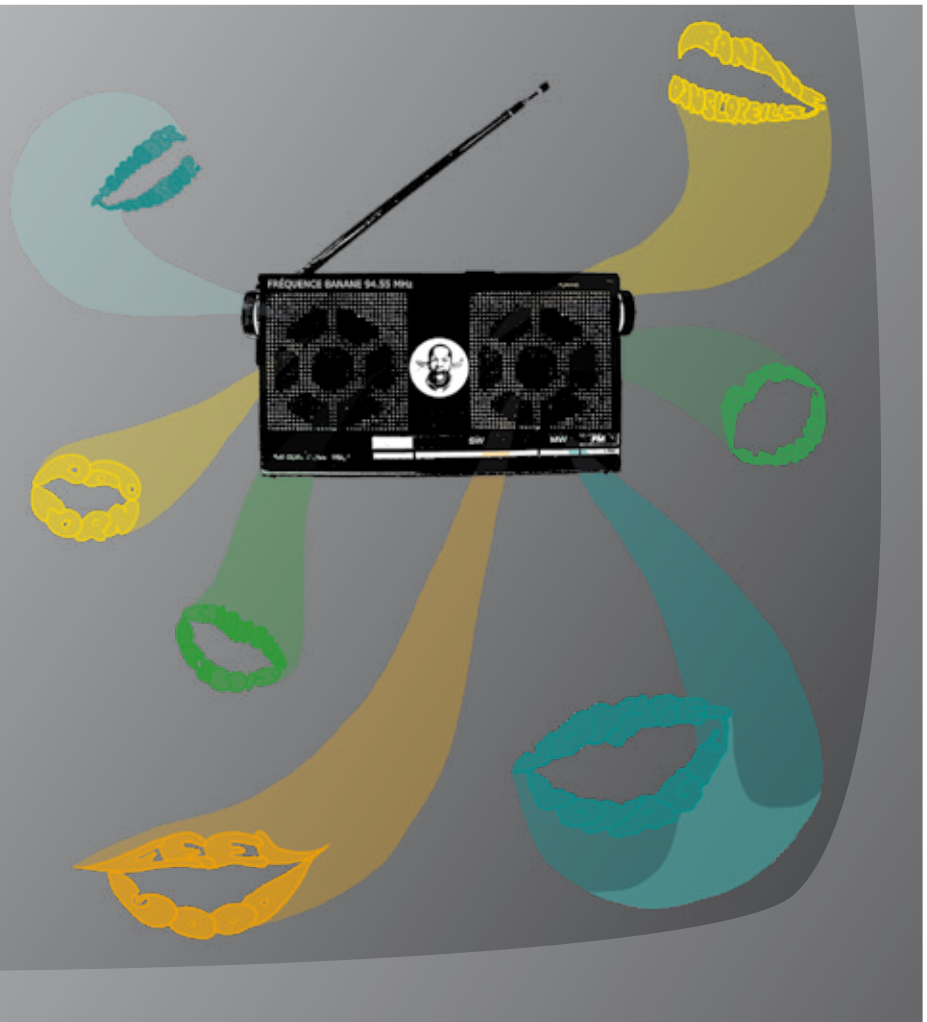
Découvre la nouvelle grille des programmes ainsi que les toutes nouvelles émissions de la radio de ton campus.

A savourer tous les jours de la semaine :



## fréquence banane

sur [www.frequencebanane.ch](http://www.frequencebanane.ch)  
et sur le câble 94.55 MHz



la radio des étudiants

## ALMA MATER PAR Anton



### Extrait du journal en ligne du Centre informatique > [www2.unil.ch/ci/ici](http://www2.unil.ch/ci/ici)

## DU NEUF DANS LE DOSSIER DE L'IMPRESSION PUBLIQUE À L'UNIL : LA « REPRO' » INTÈGRE LE CI !

> par Patrice Fumasoli, responsable groupe « Services, support & help desk », Ci-UNIL

Les moyens d'enseignement évoluent, se digitalisent. Ce changement, que le Ci accompagne depuis des années, a un impact important sur la manière dont les étudiants se procurent leurs supports de cours physiques. C'est dans ce contexte que la « repro' » rejoint le Ci et prépare sa mutation.

### Le Ci prend en charge l'essentiel des moyens d'impression publics à l'UNIL

La direction de l'UNIL a décidé de confier la responsabilité des services suivants au Ci :

- \* PrintUNIL
- \* photocopieurs publics à cartes Campus Card
- \* reprographie centrale

Il faudra du temps pour mener cette intégration et les réformes nécessaires à bien. Mais le mouvement est lancé.

### Nouvelle équipe & nouveau service à l'Anthropole

Le bureau des photocopiés et l'accueil de la reprographie sont réunis dans le local situé en face du centre de production. Ce guichet, entièrement rénové et idéalement situé, assure accueil, conseil, vente et renseignements pour tout le quartier Dorigny. Les prestations suivantes sont désormais ouvertes à toute la communauté de l'UNIL, étudiants compris :

Prestations repro (dès 100 pages)	noir-blanc	couleur
1 page recto	CHF 0.08	CHF 0.40
1 page recto-verso		
Finitions & reliures	dès CHF 2.00	

### Politique de prix & écologie

Une politique de prix cohérente sera progressivement mise en place entre « la repro' », l'impression en self service PrintUNIL, les photocopieurs campus card et les

guichets informatique-multimédia (productions couleur en faibles quantités, posters). Le but est d'inciter les usagers de l'UNIL à faire naturellement appel au service le plus rationnel et le plus adapté à leurs besoins.

Impression noir-blanc	PrintUNIL* (8 CHF/100 unités)	Photocopiés
1 page recto	1 unité	8 ct.
1 page recto-verso		

Impression noir-blanc	Photocopies (avec campus card)
1 page recto	8 ct.
1 page recto-verso	16 ct.

\* 300 unités sont offertes lors de la première impression puis au début de chaque semestre

Cette politique de prix - que le Ci souhaite avantageuse pour les usagers de l'UNIL - sera révisée chaque année et s'inscrira dans la démarche Campus Plus, qui vise à promouvoir un comportement écologique et responsable.



© sources : Google Maps et Planète UNIL / montage V. Demareux

## Impressum

ISSN 1660-8283  
Uniscopes, p.p. 1015 Lausanne, uniscopes@unil.ch  
Unicom, service de communication et d'audiovisuel  
Tél. 021 692 20 70, fax 021 692 20 75  
uniscopes@unil.ch, www.unil.ch  
Editeur Unicom, Université de Lausanne

Directeur d'édition Philippe Gagnebin (Ph.G.)  
Rédactrice en chef Francine Zambano (F.Z.)  
Rédacteurs  
+ Aurélie Despont (A.D.)  
+ Sandrine Perroud (Sa.P.)  
+ Nadine Richon (N.R.)  
Mémento Florence Klausfelder

Design Unicom | Joëlle Proz  
Correcteur Marco Di Biase  
Impression PCL Presses Centrales SA  
Papier Cycclus print 90 gm<sup>2</sup>, recyclé, sans chlore  
Publicité Go! Uni-Publicité SA à Saint-Gall  
tél. 071-544 44 70, ana.vega@go-uni.com

Photos vignettes couv. F.Imhof@UNIL / @Photos.com  
© Walter Crane  
Ont participé à ce numéro :  
Milo Bozic, Anton Chtcherbakov, Patrice Fumasoli



12 octobre 2009, délai pour le memento de la rentrée, qui couvrira la période du 2 au 29 novembre 2009  
Délais sur [www.unil.ch/unicom/page6523.html](http://www.unil.ch/unicom/page6523.html)

## QUIQUECÉ ?

La photo parue dans le n° 546 était celle de Madame Nadine Richon, attachée de presse de l'Université de Lausanne.

Au 15 septembre 2009, 8 personnes l'ont reconnue. La première réponse émanait de Madame Céline Debray, cheffe de projet GED - Service DIM.

### Nouveau concours

La photo ci-dessous est celle d'un professeur de l'UNIL à l'époque de ses études.



© UNIL/Archives

La première personne qui donnera la réponse exacte par mail à l'adresse [uniscopes@unil.ch](mailto:uniscopes@unil.ch) recevra un t-shirt UNIL.